



Assemblée générale

Soixante et unième session

16^e séance plénière

Vendredi 22 septembre 2006, à 10 heures
New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Allocution de M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Géorgie.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, et je lui donne maintenant la parole.

Le Président Saakashvili (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier cette institution et tous ceux qui souscrivent à ses valeurs et à sa mission de m'avoir donné – ainsi qu'aux citoyens de mon pays – cette occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui.

Nous sommes réunis ici à un moment où les problèmes et les perspectives d'avenir de l'institution des Nations Unies ont rarement été aussi grands. Et à cette réunion, nous nous devons de nous demander où l'on trouverait l'espoir de vivre dans la paix et la prospérité si le système des Nations Unies ne constituait pas une présence si active dans le monde?

Mon pays salue les efforts en cours pour accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies et se félicite de la candidature d'un Secrétaire général dont la compétence et le point de vue tout à fait original en matière d'égalité des sexes contribueront à promouvoir cet objectif.

La Géorgie est reconnaissante à l'Organisation des Nations Unies de ses contributions, de sa détermination d'asseoir la paix dans notre région et des efforts visant à créer de nouvelles possibilités pour ceux qui sont le plus dans le besoin. Je souhaite que cette coopération productive se poursuive et s'approfondisse.

Dans quelques semaines, nous fêterons le troisième anniversaire de la révolution pacifique et démocratique qui a inauguré une nouvelle période de changements et de progrès en Géorgie et dans la région tout entière. En fait, cette révolution a provoqué des réactions dans le monde entier. Notre révolution était une révolution qui a donné le pouvoir aux citoyens, et elle l'a fait en réactivant le contrat social fondamental sur lequel toute démocratie doit reposer – un contrat basé sur le respect des principes de transparence, d'obligation redditionnelle et de responsabilité.

Aujourd'hui, les citoyens de la démocratie géorgienne jouissent des bénéfices de la sécurité humaine de base, de la liberté, des droits de l'homme et de possibilités. Nous avons changé les vies de notre peuple, et nous l'avons fait en nous attaquant à la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



corruption et en l'éliminant, en luttant agressivement contre la criminalité, en investissant considérablement dans l'éducation et les soins de santé et en établissant de nouvelles règles du jeu – dans une société où il y en avait peu dans le passé. Les résultats de nos efforts ne sont pas passés inaperçus.

Au cours des seuls deux derniers mois, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – pour ne citer que quelques institutions internationales – ont confirmé à quel point la Géorgie a changé. Aujourd'hui, nous sommes reconnus comme le premier pays réformateur du monde, comme un des États d'Europe les moins corrompus, comme un endroit exemplaire pour faire des affaires et comme un exemple pour les autres pays de la région. Il est juste de dire que nos réformes, menées dans une partie du monde où peu de personnes les croyaient possibles, ont en fait porté leurs fruits.

Dans deux semaines, nous prendrons une autre mesure, pour renforcer davantage le cadre institutionnel sur lequel repose notre démocratie, en tenant des élections locales. Nous procédons à cet investissement important dans notre démocratie car nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de doter notre peuple des responsabilités et des outils lui permettant de façonner son propre avenir.

Je sais pouvoir compter sur une concurrence loyale, sur des élections transparentes et un système démocratique plus dynamique. C'est selon nous, la manière dont nous pouvons le mieux rendre notre État capable de protéger les personnes vulnérables et de fournir à nos citoyens les moyens de construire une vie meilleure. Cependant, comme tout pays en pleine mutation, il nous reste encore des défis à relever. La réforme se poursuit dans le domaine judiciaire et dans d'autres sphères, l'administration locale autonome renforce ses capacités et l'obtention d'un emploi demeure l'attente légitime de tout citoyen.

Nos aspirations nationales ne sont cependant pas particularistes. Nous voyons la Géorgie comme un membre actif et responsable de la communauté internationale. Pour protéger nos réalisations et consolider nos acquis, nous devons affronter ensemble les menaces et les défis communs. Nous le faisons avec nos frères, partenaires et alliés en Iraq, en Afghanistan et au Kosovo, où nos forces appuient les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et d'édification d'une paix et d'une démocratie durables.

Du fait de cet engagement, nous continuerons d'œuvrer activement à notre entrée dans l'OTAN et nous nous félicitons de la dernière mesure encourageante, qui est l'invitation adressée hier à la Géorgie pour qu'elle participe au Dialogue intensifié avec l'OTAN. Il s'agit d'une mesure décisive importante menant au statut de membre à part entière. Nous faisons cela parce que nous sommes convaincus que les démocraties sont plus fortes lorsqu'elles sont unies et que la sécurité durable est mieux réalisée grâce à des alliances basées sur des valeurs communes.

Nous sommes un pays européen et cela n'est pas une nouvelle révélation. Nous renierions notre histoire si nous pensions ou agissions différemment. Dans les prochains jours, mon gouvernement signera un plan d'action qui fait partie de la Politique européenne de voisinage de l'Union européenne. Ainsi, nous ferons un nouveau pas en avant, renforçant les liens qui unissent la famille des démocraties européennes.

L'objectif de mon gouvernement est de devenir un voisin européen modèle. Nous avons appris de nos expériences européennes passées qu'entretenir de pacifiques relations de bon voisinage est la base de la paix et de la prospérité à long terme. Ce que l'Europe a réalisé au cours des 50 dernières années, nous cherchons à le réaliser dans notre région en beaucoup moins de temps. Tel est notre défi collectif et notre objectif commun.

Personne ne sera surpris lorsque nous dirons qu'il existe toujours des obstacles sérieux à l'instauration d'une paix durable dans mon pays. Les réformes, en particulier lorsqu'elles sont démocratiques, dérangent les intérêts et les habitudes ancrés. C'est un simple fait de la vie politique qu'il existe des tentatives fréquentes de saper nos réformes, nos progrès et notre style de vie démocratique. Nous devons tous nous méfier de ceux qui croient qu'avoir pour voisin une démocratie stable est une menace. La démocratie géorgienne – comme toutes les démocraties dans le monde – ne souhaite pas être vue comme une menace.

La triste vérité cependant est que nous avons aujourd'hui en Géorgie hérité de conflits territoriaux brutaux non réglés. Ces conflits mettent en péril notre stabilité et la stabilité de notre région. En fait, cet héritage est directement responsable de la violation systématique des droits de l'homme fondamentaux d'une grande partie de notre population. Imaginez un instant que l'on dénie aux enfants qui se trouvent être les victimes de ces événements brutaux le droit

d'apprendre ou de parler leur langue maternelle; que l'on refuse aux personnes âgées l'accès à des soins de santé adaptés; que l'on refuse aux jeunes une bonne éducation et que l'on refuse à des centaines de milliers de personnes le droit de rentrer en sécurité dans leurs foyers, là où elles devraient se trouver et où elles ont été systématiquement victimes du nettoyage ethnique, qui, dans de nombreux cas, ont été vendus ou détruits illégalement.

En outre, la vérité, douloureuse mais réelle, est que ces régions sont annexées par notre voisin du nord – la Fédération de Russie – qui a activement appuyé leur inclusion grâce à une politique concertée de distribution massive de passeports russes – une politique qui est en violation directe du droit international et sans précédent. Il existe peu d'exemples plus poignants d'un État cherchant à annexer le territoire souverain d'un autre État reconnu au niveau international et par là même à mettre en péril l'autre État.

Aujourd'hui, je voudrais demander à toutes les personnes présentes dans cette salle, si un Membre dans cette grande salle accepterait – ou tolérerait – cette ingérence sur son propre sol de la part d'une autre puissance. J'en doute. Cependant, telle est la situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui en Géorgie. Telles sont les difficultés que nous devons affronter au moment où cherchons à consolider et à défendre notre démocratie. N'oublions jamais que les victimes des conflits sont de vraies personnes, qu'elles vivent dans un climat de peur omniprésent et que leurs souffrances doivent prendre fin. Avec ces conflits, nous avons également hérité de cadres de maintien de la paix et de formats de négociations qui ne fonctionnent plus. Tout simplement – ils ne promeuvent pas la paix et n'encouragent pas à de véritables pourparlers. Si le but de notre révolution était de garantir à tous les citoyens géorgiens le droit de participer pleinement à la vie et aux décisions de l'État, alors notre révolution est inachevée.

Aujourd'hui, en Géorgie, les zones de conflit ne connaissent ni stabilité ni progrès – c'est là, malheureusement, une fiction populaire. Nous nous trouvons au contraire dans une situation qui se dégrade et dans laquelle les tenants du crime et de l'illégalité ont la main haute. Soyons clairs : la Géorgie est une démocratie qui a le sens de ses responsabilités, et si nous voulons prendre ces responsabilités au sérieux, nous devons reconnaître que la seule voie vers une paix juste et durable passe par le changement.

Les lacunes du système actuel de maintien de la paix sont bien connues. Quelques exemples, tirés directement des rapports des Nations Unies et de l'OSCE, montrent comment les forces prorusses sur le terrain servent plus à perpétuer qu'à résoudre les conflits et comment elles violent et tournent en dérision les principes de neutralité, d'impartialité et de confiance. En fait, elles ont elles-mêmes choisi – pas nous –, d'abolir leur propre statut.

Depuis le déploiement de contingents russes de maintien de la paix en Abkhazie (Géorgie), plus de 2 000 citoyens géorgiens de toute origine ethnique ont perdu la vie dans cette zone contrôlée par lesdits contingents, et plus de 8 000 maisons géorgiennes ont été détruites. Depuis plus de 12 ans, les soldats de la paix russes sont incapables de faciliter le retour dans leurs foyers en Abkhazie, de plus de 250 000 personnes déplacées, bien que cela soit clairement stipulé dans leur mandat.

La Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) et l'OSCE ont répertorié de nombreuses violations impliquant le transfert d'armes lourdes telles que des chars, des véhicules blindés de transport de troupes, de l'artillerie, des mortiers, des batteries de défense anti-aérienne et des canons à destination des séparatistes, même lorsque le Gouvernement géorgien a pris des mesures unilatérales de démilitarisation.

Les soldats de la paix russes ont prouvé qu'ils ne peuvent ni ne veulent prendre quelque mesure que ce soit pour mettre un terme à ces violations. En fait, certains d'entre eux ont même directement encouragé ces violations, quand ils n'y ont pas pris part.

En Ossétie du Sud, on a répertorié pour la seule année passée 18 opérations militaires illégales au cours desquelles il a été fait usage de matériel prohibé. Beaucoup ont vu la participation directe de soldats de la paix russes. Il y a des preuves. Malheureusement, la liste est longue.

Imaginez. Dans le village de Chubirkhinji, durant les pourparlers menés sous l'égide des Nations Unies, un enfant géorgien de huit ans voit le drapeau de son pays par la fenêtre de sa classe et s'exclame : « Vive la Géorgie! ». Au même moment, devant les caméras de télévision et les observateurs de l'ONU, des milices séparatistes locales entrent dans l'école, arrêtent tous les enseignants et les emmènent vers une destination inconnue. Cela s'est passé sous les yeux mêmes de la

communauté internationale, et par l'entremise des forces russes de maintien de la paix.

Ne nous faisons pas d'illusions. Les habitants des territoires contestés se trouvent sous l'occupation de gangsters comptant que la communauté internationale finira par se désintéresser de la région, laissant ainsi se dérouler le nettoyage ethnique. Il ne faut pas que cela se produise. En restant impassibles, nous acceptons le fait que l'indifférence et l'illégalité soient les nouvelles règles du jeu international.

Cela m'amène à la question du Kosovo. Alors que la communauté internationale cherche une solution à ce problème qui dure depuis une décennie, nous devons prendre acte des efforts extraordinairement contre-productifs que déploie la Fédération de Russie pour tirer profit de cette situation unique, dans son seul intérêt. Là encore, nous devons être très clairs : toute tentative – et il y en a déjà eu beaucoup – de la part des dirigeants russes visant à choisir ou suggérer une solution digne du XIX^e siècle qui consisterait en des accords et des échanges de territoires pour régler le problème du Kosovo serait non seulement démodée, mais profondément immorale.

Je tiens à rappeler à tous ceux qui sont ici présents que les territoires de mon pays, tout comme ceux des vôtres, ne sont ni à vendre, ni à échanger. Toute idée d'un précédent pour l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud serait donc à la fois incongrue et dangereuse.

La paix et la sécurité aujourd'hui en Europe sont directement fondées sur le principe du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, pierre angulaire de l'ordre mondial contemporain.

Si la Fédération de Russie persiste à essayer de prendre ce raccourci dangereux et de fragiliser l'ordre fondamental, l'impact en sera considérable et cela reviendra à ouvrir la boîte de Pandore, déchaînant un séparatisme et des conflits violents non seulement dans le Caucase mais aussi dans de nombreux endroits du monde. Nous devons tous en avoir conscience.

Je rassure l'Assemblée : en tant que démocratie consciente de ses responsabilités, la Géorgie ne permettra pas que cela se produise. À cette fin, nous travaillerons cependant dans l'esprit et sur la base des valeurs qui régissent toutes les démocraties civilisées. En cela, je ne pense pas que nous soyons les seuls. Nous sommes convaincus que si l'Europe cherche à intensifier ses relations avec ses voisins de l'Est, c'est

notamment pour éviter l'instabilité et rejeter l'érosion de la souveraineté.

C'est avec ces objectifs et ces menaces à l'esprit que je veux faire part à l'Assemblée de mes réflexions sur la manière dont, ensemble, nous pouvons faire barrage aux aspirations de ceux qui tirent leur force de la politique cynique de la division et de la peur. Les nations responsables ont l'obligation d'agir en conséquence, et mon Gouvernement reste attaché à sa conviction que nous devons transformer et remplacer le cadre actuel de négociation et de maintien de la paix en Abkhazie et en Ossétie du Sud. Il est par conséquent de notre devoir solennel et de notre droit souverain de remplacer les mécanismes inefficaces par d'autres qui fonctionnent, de substituer aux forces partiales des forces équitables et de remplacer la peur par l'espoir, et la suspicion mutuelle par une confiance renouvelée.

Nous sommes guidés dans notre action par des principes simples, prévisibles et clairs. Nous mènerons des consultations, nous coopérerons et nous nous engagerons pour éviter toute politique qui aurait un effet déstabilisant. Notre but est de parvenir à la paix dans le cadre d'un règlement pacifique.

Mais une fois encore, permettez-moi d'être clair. Si nous ne réussissons pas à nous unir en faveur de nouveaux mécanismes pour la paix, nous donnerons le feu vert à ceux dont les intentions sont autres, et nous risquons alors de précipiter la région dans l'obscurité et la guerre en dépit de nos efforts méritoires pour promouvoir la paix.

C'est la raison pour laquelle je propose aujourd'hui une toute nouvelle feuille de route visant à remédier à la situation, avec pour objectif la réunification pacifique de mon pays entre ses frontières internationalement reconnues : un pays dans lequel l'ensemble des divers groupes ethniques de Géorgie – diversité qui fait notre force – pourront vivre dans la paix et l'harmonie, comme ils l'ont fait pendant des milliers d'années, et bénéficier des avantages de la démocratie dans une société qui protège et célèbre leur patrimoine unique; un pays qui investira dans de nouvelles écoles, de nouveaux hôpitaux et de nouvelles routes, plutôt que dans des armes.

Les éléments essentiels de ce projet doivent inclure la démilitarisation de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, appuyée par l'engagement actif de l'ONU, de l'OSCE, de l'Union européenne et d'autres organisations internationales. Ils doivent aussi comporter un dialogue direct entre les parties sur le

terrain, et j'entends par là le Gouvernement central géorgien et les autorités séparatistes, de sorte que nous puissions ensemble assumer la responsabilité de la reprise du dialogue de paix entre les peuples et les différentes communautés. Ces efforts peuvent et doivent réussir s'ils sont associés à la mise en place d'une présence policière internationale dans les deux régions, appuyée, là encore, par la participation vigoureuse de la communauté internationale. Une fois cette force en place, nous serons prêts à entériner son mandat en signant un engagement global de ne pas avoir recours à la force.

Il faut aussi faire davantage pour restaurer la confiance et améliorer le niveau de vie, et nous sommes prêts à réhabiliter les économies des deux régions – c'est nécessaire. Pourquoi nos citoyens seraient-ils réduits à vivre dans des conditions économiques si misérables? Nous sommes disposés à n'épargner aucun effort pour redonner accès aux possibilités que le reste des citoyens géorgiens commencent à se voir offrir. Des mesures de confiance supplémentaires vont également être mises en œuvre.

Aujourd'hui, la situation en Géorgie est marquée à la fois par des chances et des menaces. Chaque jour voit son lot de provocations, et chaque jour des criminels renforcent leurs positions – cela aura des conséquences à l'échelle internationale. Les exemples sont multiples, comme les tirs essuyés par des hélicoptères et d'autres incidents qui se sont produits ces derniers jours.

Alors que nous progressons dans le remplacement et la transformation de ces mécanismes d'un autre temps, nous restons prêts à travailler avec notre voisin, la Fédération de Russie, qui doit faire partie de la solution. Des consultations visant à modifier ces mécanismes ont déjà commencé, et elles s'intensifieront dans les semaines et les mois à venir.

Il est bien établi et universellement reconnu qu'en vertu du droit international, la Géorgie jouit du droit souverain de demander le retrait des forces militaires étrangères qui font obstacle à un règlement pacifique du conflit. Nous ne faisons pas mystère de notre intention d'exercer ce droit, étant donné qu'il se fonde sur les principes fondamentaux qui régissent les nations et la communauté internationale.

C'est dans l'esprit de la Charte des Nations Unies que nous nous employons à faire profiter de notre révolution démocratique l'ensemble des citoyens de la Géorgie ainsi que toutes les régions de notre pays.

C'est avec le plus profond respect pour cette institution, que j'ai choisi, en la présente occasion, de faire part non seulement de nos désirs, mais également de nos préoccupations. De sorte que personne ne puisse un jour dire que la Géorgie n'a pas exprimé clairement la manière dont elle s'efforçait de préserver la démocratie et l'État. De sorte que personne ne puisse un jour dire que nous ne nous sommes pas efforcés de le faire autrement que par des moyens pacifiques. Il n'y a tout simplement pas d'autre voie possible pour notre pays, ni pour la communauté internationale en général. Nous avons choisi de rejoindre le camp des champions de la démocratie. Que personne ne vienne dire un jour que nous n'avons pas agi en conséquence.

Nous partons du principe que toutes les nations qui partagent les mêmes valeurs sont disposées à consentir les sacrifices nécessaires à leur niveau pour que collectivement, nous puissions parvenir à la paix dans cette région si importante. Saisissons donc sans attendre cette occasion unique!

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Géorgie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République de Nauru.

M. Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Nauru, S. E. M. Ludwig Scotty, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Scotty (parle en anglais) : La République de Nauru félicite la Présidente de l'Assemblée générale à l'occasion de son élection. Nauru salue l'engagement qu'elle a pris de travailler avec les États Membres en vue de réaliser les buts de la Charte des Nations Unies dans la transparence et le

respect de tous les points de vue et de toutes les positions. Elle peut compter sur notre appui et sur notre coopération alors qu'elle dirigera l'Assemblée dans les prochains jours.

Nauru félicite le Président sortant, M. Jan Eliasson, de sa nomination en tant que Ministre des affaires étrangères de Suède et salue la manière dont il a mis en œuvre le Document final du Sommet mondial. Son éminente participation a été cruciale dans le processus de réforme des Nations Unies.

Nous rendons hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et nous le remercions de l'autorité, du courage et de la clairvoyance dont il a fait preuve tout au long de ces 10 dernières années.

Alors que nous nous efforçons de réformer cette grande Organisation afin qu'elle corresponde aux réalités du monde, nous continuons d'être les témoins de grands bouleversements, de conflits, d'explosions de violence, de catastrophes naturelles, d'actes de terrorisme et surtout de faire face à ces géants qu'il nous reste à conquérir, à savoir la pauvreté, la maladie et la dégradation humaine et environnementale. Nous devons donner aux peuples du monde l'assurance que nous sommes déterminés à trouver des solutions durables aux problèmes mondiaux, et ce, dans le plein respect des principes des Nations Unies et des droits de l'homme.

Mais Nauru est préoccupée de voir que beaucoup de promesses ont été faites, mais que très peu ont été tenues. Nous devons donc nous évertuer à agir davantage, et non à parler davantage, et surtout à nous faire cette réputation.

En tant que petit État insulaire en développement, Nauru est essentiellement préoccupée par le développement. Pourtant, peu, sinon rien, n'a été entrepris pour mettre en œuvre les dispositions du Sommet de Maurice sur le développement durable des petits États insulaires en développement, tenu l'année passée. Il n'y a eu aucune diminution substantielle des émissions de gaz à effet de serre depuis le Protocole de Kyoto de 1997. Le Consensus de Monterrey, en vertu duquel les pays les plus riches devaient faire passer leur aide publique au développement à 0,7 % de leur produit national brut, est encore loin d'être une réalité.

En dépit des promesses privées et publiques faites par les Nations Unies, dans le Pacifique, nous attendons toujours la création de bureaux des Nations

Unies dans les plus petits des pays du Pacifique Membres de l'ONU, comme par exemple Nauru.

En dépit de la promesse d'universalité et de protection des droits de l'homme pour tous faite par cette Organisation, nous continuons de refuser aux 23 millions de Taiwanais leur droit à la paix et au développement sans courir le risque d'une agression, y compris en leur refusant le droit d'être représentés au sein des Nations Unies.

M. Romulo (Philippines), Vice-Président, assume la présidence.

Nous soutenons le caractère ouvert de l'ONU et nous rejetons les menaces à la dignité humaine, et notamment la négation de la réalité de l'Holocauste, ainsi que tout appel à l'élimination d'un quelconque Membre responsable de cette Organisation.

C'est pourquoi Nauru ralliera d'autres pays Membres pour protester contre les violations du règlement intérieur de l'Assemblée générale survenues lors de la réunion du Bureau la semaine dernière et pour tenter d'obtenir réparation. Deux questions devaient être débattues lors de cette réunion : la participation active de l'Organisation des Nations Unies au maintien de la paix en Asie de l'Est et la question de la représentation et de la participation des 23 millions de Taiwan à l'Organisation des Nations Unies.

Le recours à des manœuvres procédurières pour refuser aux pays Membres leur droit de participer au débat remet en question l'universalité de l'Organisation, car de telles manœuvres ne servent qu'à nier à Nauru et aux pays qui partagent la même opinion le droit d'être entendus. Plus important encore, elles mettent bien en lumière la nécessité de réformer les Nations Unies.

Il faut que les nombreux peuples du globe se fassent mieux entendre, notamment ceux du monde en développement et ceux des pays qui peuvent représenter au mieux les intérêts du monde en développement. C'est pourquoi Nauru se fait l'écho des propos du Secrétaire général, lorsqu'il dit :

« Je suis convaincu qu'aucune réforme de l'ONU ne sera complète sans réforme du Conseil. Les États Membres devraient continuer de travailler à cette réforme qui est un facteur de tension dans l'Organisation aujourd'hui. Un grand nombre de Membres ont le sentiment que notre structure de gouvernance est anachronique

et que le pouvoir est aux mains de cinq États Membres. »

Nous estimons qu'il faut agir vite pour réformer le Conseil et y intégrer le Japon, le Brésil, l'Inde et l'Allemagne en tant que membres permanents.

Nous encourageons les Nations Unies, dans le cadre du train de réformes, à envisager la possibilité d'un cadre plus contraignant grâce auquel les nombreuses déclarations issues de l'Organisation et les décisions de ses nombreuses réunions pourraient être mises en œuvre et évaluées. Il est clair que nos obligations morales ne produisent pas les résultats escomptés. Il est temps d'établir un partenariat mondial dans un cadre contraignant afin de faciliter la mise en œuvre des résolutions.

Nous considérons que chaque pays en développement est responsable au premier chef de son développement. L'année 2005 a marqué une étape importante dans le développement de mon pays avec la présentation de notre première stratégie nationale pour le développement à l'occasion de notre première table ronde de donateurs. Cette stratégie, qui exige un partenariat, a été élaborée par des responsables locaux, la société civile, le secteur privé et le Gouvernement nauruan, sur la base d'un projet national. Elle expose dans les grandes lignes nos priorités et les mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs dans un délai de 20 ans. Nous exprimons notre profonde reconnaissance à nos partenaires de développement, qui nous ont apporté une aide précieuse pour améliorer nos conditions de vie.

Toutefois, nous recevons toujours des propositions d'aide au développement assorties de conditions peu réalistes. Dans certains cas, cette aide est utilisée comme un outil de politique étrangère interventionniste, sans accorder la priorité à l'aspect humain du programme pour le développement.

Pour tout État en développement qui se trouve dans une situation précaire, une aide reportée provoque un sentiment d'échec et d'incompétence, qui aboutit à une instabilité politique et sociale. Ma délégation regrette que les Nations Unies n'aient pas concrétisé leur intention d'étendre leur présence à Nauru et dans d'autres pays du Pacifique en vue de réaliser les OMD et les autres objectifs de développement. Nous invitons les Nations Unies à reconnaître l'urgence de nos besoins et à agir avec détermination en suivant un calendrier réaliste.

Ma délégation considère que la bonne gouvernance produit de bons résultats pour tous les peuples. Nauru est parvenue à surmonter les problèmes de gouvernance causés par des lacunes dans la constitution adoptée après son indépendance. Nous remercions le Fonds des Nations Unies pour la démocratie de l'aide qu'il nous a apportée et qui facilitera le processus consultatif en vue de la révision de notre constitution. Ce processus est vital pour la stabilité politique et la responsabilisation des futurs gouvernements.

Le Document final du Sommet mondial prévoit des mesures visant à protéger notre environnement commun. Un appel a notamment été lancé en faveur d'un cadre institutionnel plus cohérent pour relever les défis actuels en matière d'environnement. Nous sommes favorables à un réexamen du programme sur le changement climatique qui donnerait la priorité aux actes plutôt qu'aux promesses.

À cet égard, nous saluons également la décision du Secrétaire Général d'établir un Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Nauru marque son accord avec les dirigeants des nations du Pacifique qui ont évoqué précédemment les préoccupations des États insulaires du Pacifique et les défis auxquels ils sont confrontés. En tant qu'États insulaires, nous sommes particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles du fait de notre éloignement et de la petite taille de notre population. Nous sommes également affectés par des facteurs tels que le manque de main-d'œuvre et de capacités techniques, la faiblesse des capacités institutionnelles, le niveau limité des ressources financières et le manque d'investissements étrangers directs. Nous ne disposons d'aucune information sur les technologies peu coûteuses favorables à l'environnement, notamment les nouvelles sources d'énergie durables, et n'y avons pas accès. Faute d'affirmer sa volonté d'appuyer notre aspiration au développement, l'ONU complique notre tâche. Nous espérons que le rapport du Groupe de haut niveau reconnaîtra ces difficultés particulières et proposera des solutions réalistes.

Le développement durable et les droits fondamentaux de l'homme ne sont pas compatibles avec un monde en guerre et peu sûr. Nous devons renforcer notre collaboration pour résoudre les conflits et les menaces terroristes par la prévention et au moyen de solutions politiques efficaces.

La prolifération des armes légères continue de menacer la paix et la sécurité dans notre région. Ma délégation partage l'avis formulé par le Secrétaire Général dans son rapport, selon lequel « ces armes ne méritent pas leur nom si l'on considère les destructions massives qu'elles causent » (A/61/1, par. 102). Nauru est vivement préoccupée par le fait que la Conférence des Nations Unies de 2006 sur les armes légères n'ait arrêté aucune nouvelle mesure visant à combattre ce fléau. Si l'expression « quiconque est fidèle en très peu de chose est fidèle aussi en beaucoup » est vraie, comment peut-on parvenir alors à éliminer les armes permettant des destructions massives si aucun accord n'existe sur la question des armes légères et des armes portatives?

Enfin, « Deux hommes marchent-ils ensemble sans en être convenus? ». Méditons cette citation du livre d'Amos au moment où nous renouvelons notre promesse commune de ne ménager aucun effort.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Iraq.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Talabani (*parle en arabe*) : L'Iraq progresse avec confiance sur la voie de son autonomie. Dans des circonstances extrêmement difficiles, l'Iraq poursuit son objectif de reconstruction, qui, par nature, constitue une tâche complexe. Il continue avec courage à aspirer à l'instauration d'un État démocratique, fédéral et pluraliste, où des générations d'Iraqiens

longtemps opprimés recouvreront leur dignité, leur liberté et le droit de se joindre aux nations civilisées et modernes du monde.

À mesure que nous progressons, nous aspirons à la stabilité sur la base des richesses authentiques héritées d'une civilisation ancienne et brillante. Nous prendrons en considération l'expérience des anciennes civilisations d'Iraq et la diversité nationale qui constitue le symbole de la philosophie iraquienne.

L'Iraq moderne est passé par des étapes transitoires cruciales en un laps de temps incroyablement court. Le processus politique a été renforcé et sa portée s'est élargie grâce à la participation de forces sociales, politiques et civiles plus larges et plus efficaces. Au cours de l'année écoulée, des élections parlementaires ont eu lieu pour la première fois conduisant à l'instauration de l'Assemblée nationale de transition; elles ont été suivies, pour la première fois dans l'histoire de l'Iraq moderne, d'un referendum national sur une constitution permanente. Une deuxième série d'élections a eu lieu le 15 décembre 2005 au cours de laquelle ont été élus pour un mandat de quatre ans les membres du Conseil de représentants. Le Conseil a été convoqué le 1^{er} février 2006.

Ces événements, appuyés par la volonté des forces politiques iraquiennes et avec l'aide de nos amis, ont galvanisé la majorité iraquienne issue de différents contextes politique, social et intellectuel. Ils ont créé un processus politique positif qui a débouché sur un Gouvernement d'unité nationale et de salut dirigé par le Premier Ministre Nuri al-Maliki.

La région du Kurdistan iraquien a élu un Conseil des représentants qui a été suivi par la formation d'un Gouvernement régional du Kurdistan uni. Cela montre que l'harmonie politique existe en effet au sein du processus politique national plus large. Cela montre le développement important de notre économie, de notre culture et de notre tissu social dans son ensemble là où la sécurité, la stabilité et la prospérité économique règnent. L'économie de marché a été couronnée de succès et assure la prospérité de l'Iraq.

Nos réalisations actuelles dans le domaine politique reflètent une volonté nationale unifiée de mener à bien le processus d'édification d'un Iraq capable de relever tous ses défis, allant de la lutte contre les terroristes – qui qualifient les autres d'infidèles – et les idéologies extrémistes à la réalisation de la sécurité et de la stabilité.

Les opérations et les activités terroristes de ceux qui qualifient les autres d'infidèles et les groupes criminels organisés dans notre pays ne se distinguent pas seulement par le meurtre d'innocents ou par le chaos sur le plan de la sécurité; Elles ont également pour but de détruire les infrastructures du pays et de saper les efforts constants visant à reconstruire le pays et à le placer sur la voie de la paix, de la sécurité et de la démocratie.

Nous devons souligner que les forces de l'extrémisme, ceux qui s'opposent à la démocratie et aux valeurs humaines, entendent faire de l'Iraq un tremplin pour parvenir à d'autres objectifs et entraîner plus de destruction encore. Ces forces extrémistes sont constituées d'éléments arabes et régionaux qui exportent leurs crises au-delà de leurs frontières dans l'espoir de voir l'Iraq devenir une pépinière où ils pourront régler ces crises en menant leur bataille sur le territoire parmi le peuple iraquien. Ces groupes sont essentiellement composés d'éléments de l'ancien régime dictatorial qui sont de mèche avec des éléments du crime organisé, eux-mêmes produits de l'oppression de l'ancien régime et de l'insécurité qui a suivi son effondrement.

Les filières d'approvisionnement d'argent et d'armes de ces groupes vont jusqu'aux États régionaux et arabes voisins. Ils sont appuyés par des individus qui s'infiltrèrent à travers les frontières, nombre d'entre eux étant des agents d'Al-Qaïda et des sympathisants de Saddam en fuite. Ces groupes entretiennent l'illusion qu'ils peuvent assujettir notre peuple en continuant de tuer, de terroriser et de semer le désespoir parmi les Iraquiens innocents.

Pour lutter contre des desseins aussi sinistres, notre volonté nationale va se renforcer invitant tout le peuple iraquien à participer au processus d'élaboration d'un consensus national. Le Premier Ministre a lancé le plan de réconciliation nationale avec l'espoir de fournir la protection et les conditions nécessaires à la stabilité politique, au calme et à la sécurité. Cette initiative a été élaborée et développée grâce aux contributions d'un certain nombre de partis politiques siégeant au Parlement et représentés au Conseil de sécurité nationale de l'Iraq. C'est la manière dont ont été prises les premières mesures sur la voie du succès. Cette initiative a recueilli l'appui de plusieurs groupes d'opposition politique, y compris des groupes militants qui faisaient précédemment partie de l'opposition armée.

Nous continuons de déployer des efforts au sein du Conseil présidentiel tripartite – le Président, le Premier Ministre et le Président de l'Assemblée législative – pour élargir la participation des groupes qui veulent véritablement souscrire à cette initiative indépendamment de leur orientation intellectuelle, politique ou organisationnelle. Nous les encourageons à adhérer à cet effort national jusqu'à ce que toutes les forces soient mobilisées pour assurer la stabilité et la sécurité politiques en Iraq. Alors que nous travaillons sans relâche à l'édification d'un Iraq stable et sûr, nous aspirons également à la reconstruction d'un État avancé et développé où tout le monde pourra jouir de la paix et de la sécurité. Nous aspirons à cet objectif, pas seulement pour l'Iraq, mais aussi pour tous les États du Moyen-Orient. Cela reflète la préoccupation de l'Iraq concernant les souffrances de ses frères arabes – notamment les Palestiniens – malgré sa situation intérieure difficile.

L'Iraq reconnaît les conséquences de la destruction subie par l'État frère du Liban et sa noble population suite à l'assaut militaire israélien. En conséquence, nous appelons à la mise en œuvre des résolutions des instances internationales légitimes pour résoudre la question palestinienne qui est au cœur même de ce conflit chronique. Nous demandons la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité concernant l'État frère du Liban qui mérite une attention et un appui véritable sous forme d'une aide financière et technologique de la part de l'ensemble des nations civilisées, et non seulement de ses frères arabes.

Les crises et les guerres en cours dans notre région imposent une responsabilité énorme à la communauté internationale et aux États de la région eux-mêmes pour parvenir à un règlement politique juste et permanent qui désamorcerait les crises, les conflits et les guerres. Cela nous oblige à réaliser une paix juste et durable qui débarrasse la région et l'humanité des fléaux de la guerre, des conflits sanglants et du terrorisme.

L'Iraq, par l'intermédiaire de son Ministère des affaires étrangères, a approuvé les dernières initiatives de la Ligue des États arabes. Je demande donc à la communauté internationale d'accepter ces propositions justes et logiques qui peuvent permettre d'en finir avec ces querelles, de parvenir à la sécurité et la paix entre les peuples de la région.

Les États qui ont une influence au niveau international ont des responsabilités plus lourdes en raison de l'importance stratégique du Moyen-Orient s'agissant des politiques, des économies et des objectifs mondiaux de ces États influents. Ils devraient donc adopter une approche décisive pour approuver des solutions qui respectent les droits et intérêts des États et des peuples de la région ainsi que cela est prévu dans les résolutions de l'ONU et le droit international. Le facteur décisif pour la mise en place de fondements solides favorables à une compréhension régionale conduisant à des solutions justes, à une paix permanente, qui se fonde sur la transparence et le principe du respect des droits de toutes les parties, et à la stabilité au Moyen-Orient est illustré par les efforts de coopération, la volonté des pays voisins et la ferme détermination de vaincre le terrorisme et d'éliminer ses causes et foyers. Une guerre mondiale contre le terrorisme qui ne se livre que par des moyens militaires ne sera pas suffisante pour vaincre le terrorisme. Nous devrions donc envisager et adopter des moyens politiques et économiques et autres, et des instruments visant à renforcer les éléments qui mèneront à la victoire dans cette guerre. Selon nous, nous avons intérêt à appliquer la résolution 60/4 de l'Assemblée générale qui demande aux gouvernements, à l'ONU et aux organisations de la société civile de renforcer les moyens dans ce sens et d'œuvrer à la promotion d'une culture de paix et à la condamnation de la violence. Cette résolution appelle aussi à l'élaboration de nouveaux outils permettant d'élargir le champ du dialogue entre les civilisations dans ses dimensions religieuse et culturelle, ainsi qu'au niveau de la société civile.

Les éléments que je viens de citer renforcent la vision qu'a l'Iraq de la transformation du Moyen-Orient en une zone exempte d'armes de destruction massive – notamment d'armes nucléaires – semblable aux zones qui existent en Afrique et en Amérique latine. De telles zones protègent le droit des pays de développer leurs compétences techniques pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins scientifiques et pacifiques afin de parvenir aux objectifs du développement durable. À cet égard, je voudrais souligner qu'au titre des dispositions de sa constitution permanente et conformément à ses intérêts nationaux supérieurs, le nouvel Iraq s'est engagé à ne pas produire de telles armes. L'Iraq va aussi adhérer à la Convention sur les armes chimiques et à d'autres instruments internationaux relatifs à de telles armes.

Nous voudrions saisir cette occasion pour souligner qu'il n'y a aucune arme de destruction massive de quelque nature que ce soit dans le nouvel Iraq, comme cela a été confirmé dans les rapports de la dernière équipe des Nations Unies qui a visité l'Iraq. Étant donné cet état de fait et tenant compte des intérêts de notre pays, nous demandons instamment au Conseil de sécurité de dissoudre la Commission de contrôle, vérification et inspection des Nations Unies (COCOVINU), soit par cessation d'activité, soit en la transformant en un organisme international affilié à l'ONU et financé par le budget ordinaire de l'Organisation. La COCOVINU, qui dans sa forme actuelle est financée par des comptes iraqiens, est un gaspillage des ressources iraqiennes. Notre population a désespérément besoin de ces fonds au stade actuel du développement de notre pays.

Les principaux objectifs internationaux ne pourront être atteints qu'en unissant les efforts et en mobilisant la bonne volonté de la communauté internationale au service de l'humanité tout entière. L'ONU s'est engagée à jouer un rôle constructif dans la mise en place d'un environnement mondial propice à la paix et la sécurité internationales.

Les changements intervenant sur la scène internationale nous obligent à rester en prise avec les progrès accomplis dans tous les domaines, pour permettre à l'ONU de s'acquitter de ses fonctions. Il faut pour cela un meilleur emploi des ressources et des capacités au bénéfice des peuples du monde, ainsi qu'un renforcement du rôle de l'Organisation dans le maintien de la paix et la sécurité internationales. Il est également nécessaire de respecter le principe de l'égalité de tous les pays et leur droit de participer à la formulation et à l'adoption des décisions et politiques ayant une incidence sur la communauté internationale.

Nous devons aussi créer des mécanismes démocratiques adéquats qui rendent possible la participation de pays ayant la volonté et les capacités nécessaires pour appuyer les efforts et décisions conduisant à la mise en œuvre de nos programmes et à la réalisation de nos objectifs communs. Dans ce contexte, je suis persuadé que la réforme de l'Organisation internationale doit prendre en compte les intérêts de tous, et veiller à l'égalité et à la justice en trouvant un équilibre à travers une démarche transparente et consensuelle.

À la lumière de ces principes, l'Iraq apprécie le rôle efficace joué par l'ONU dans le règlement des problèmes internationaux. Nous sommes reconnaissants envers M. Ashraf Qazi, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, pour le rôle qu'il joue actuellement. L'Iraq espère que les organismes et programmes spécialisés des Nations Unies reviendront en Iraq et joueront de nouveau leur rôle dans son développement et sa reconstruction.

Dans ce contexte, je ne saurais oublier de mentionner le Pacte international pour l'Iraq. Le Pacte est le résultat d'une initiative du Gouvernement iraquien visant à créer un groupe de contact international réunissant des pays et des organisations disposés à aider l'Iraq et à favoriser ses efforts de reconstruction. Ce groupe va également aider à mettre sur pied un partenariat durable entre l'Iraq et la communauté internationale, afin de surmonter les difficultés découlant de notre transition économique et politique. Nous espérons que la communauté internationale s'acquittera de ses obligations en fournissant les ressources nécessaires pour se pencher sur les principales priorités et parvenir à une vision commune, dans le cadre d'un processus de transformation économique et d'un programme de développement durable, par le biais de mécanismes convenus.

Je tiens à exprimer notre reconnaissance aux ministres des affaires étrangères qui ont pris part à la réunion couronnée de succès sur le Pacte qui a eu lieu dans ce bâtiment il y a quelques jours. Cette réunion a apporté la preuve que le nouvel Iraq n'est plus isolé de la communauté internationale. Elle a également montré combien l'Iraq est en passe d'assumer la place qui lui revient de droit dans un monde libre et développé.

En ce qui concerne la reconstruction et les engagements des États donateurs vis-à-vis de l'Iraq, nous tenons à remercier les États qui nous apportent une assistance et contribuent ainsi efficacement à faire naître l'optimisme quant à la possibilité de tourner la page du passé, de lancer le processus de réforme et de parvenir à un développement global. Cependant, nous espérons aussi pouvoir compter sur davantage d'appui et sur une détermination accrue par rapport à la tenue de ces engagements, car nous sommes convaincus que le lancement de projets de reconstruction et la relance de l'économie seront des facteurs décisifs pour le renforcement de la situation en matière de sécurité et le rétablissement de la stabilité en Iraq, dans la région et dans le monde entier. À cet égard, je tiens à souligner

que, mus par notre propre volonté nationale, nous sommes décidés à aller de l'avant dans la reconstruction et la mise en œuvre de nos programmes et plans de développement national.

Nous estimons qu'il est de notre droit de demander l'annulation des nombreux paiements exorbitants, au titre des réparations et des dettes, auxquels doit faire face le nouvel Iraq démocratique, qui ne devrait pas avoir à payer pour les péchés d'une dictature qui a commis de nombreux crimes contre son propre peuple et a trahi la nation. L'Iraq pense que parvenir au développement durable exige de respecter les droits de l'homme, d'assurer la sécurité, de faire régner la justice, de veiller à une répartition équitable des richesses et de développer les secteurs agricole, industriel et des services.

Pour relever les défis qu'impliquent ces tâches, nous devons respecter les femmes et leurs droits, et veiller à ce qu'elles jouent leur rôle dans le processus de développement et dans la sphère politique. Cet objectif est désormais devenu un principe que nous appliquons fermement dans notre action, comme l'exige la constitution iraquienne, qui a inscrit le droit des femmes de contribuer à la vie de notre pays en leur réservant un minimum de 25 % des sièges au Conseil des représentants. Des femmes iraquiennes sont aujourd'hui également titulaires de quatre portefeuilles ministériels au sein du Gouvernement d'unité nationale iraquien.

Pour terminer, je voudrais m'adresser à tous ceux qui se posent la question de savoir si nous sommes aussi décidés et déterminés qu'il y a trois ans à parvenir à la réconciliation nationale. Je tiens à les assurer que le processus de réconciliation est prometteur. Il reçoit tout l'appui possible et avance avec le soutien de tous les blocs politiques. Nos efforts auront pour axe central de faire de la réconciliation une réalité permanente et vivante qui reflète les aspirations et les espoirs du peuple iraquien. Cela est d'autant plus vrai que des mesures importantes ont déjà été prises, aboutissant à un consensus national qui recueille l'appui de toutes les forces politiques influentes du pays. Nous avons également réussi à élaborer une feuille de route pour le règlement de toutes les questions majeures en suspens, y compris celles relatives à la constitution, au fédéralisme, aux milices, au pétrole, à la « débaassification », ainsi qu'aux nouveaux drapeau, emblème et hymne nationaux.

Tout en soulignant notre détermination, nous exprimons aussi l'espoir que les parties arabes et de la région, notamment les pays voisins, partageront cette détermination et déploieront tous les efforts possibles pour faire cesser toutes les activités des forces terroristes, ainsi que tout appui ou encouragement à ces forces – en particulier à ceux qui se permettent de traiter autrui d'infidèle et aux vestiges des bandes fascistes dictatoriales dans le pays. Nous appelons aussi les États voisins à prendre les mesures nécessaires pour fermer leurs frontières aux infiltrateurs.

Nous réaffirmons notre désir ardent de voir tous nos voisins vivre en toute sécurité. Nous exprimons aussi notre attachement au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, et notre volonté d'empêcher que notre territoire ne serve de base de lancement d'actions contre nos voisins. Toutefois, la patience de notre peuple est actuellement mise à rude épreuve, surtout lorsque l'on répand et déshonore le sang de nos fils et filles innocents, que l'on détruit notre infrastructure, que l'on dévaste nos mosquées et nos sanctuaires sacrés, et que l'on entrave la reconstitution de nos forces armées et de nos services de sécurité pour tenter de retarder nos efforts visant à parvenir à la pleine souveraineté. Nos chefs politiques ont du mal à garder le silence éternellement.

La férocité des attaques terroristes dirigées contre notre peuple et notre pays ne nous dissuadera pas d'œuvrer avec une persistance et une détermination sans faille pour mettre en échec les terroristes. Pour ce faire, nous compterons sur la vigilance de notre peuple, sur nos forces politiques ainsi que sur nos capacités militaires et nos forces de sécurité, qui sont manifestement en train de se développer et de se renforcer dans un grand nombre de gouvernorats irakiens alors que reflue le terrorisme.

La mise sur pied des forces armées nationales irakiennes et leur renforcement aux niveaux désirés vont bon train, le but étant que nos capacités atteignent le degré de compétence requis et permettent le départ graduel des forces de la coalition de notre pays. Ces forces sont présentes en Iraq en vertu d'une résolution internationale. Dans les circonstances actuelles, leur présence est essentielle, le temps que nous rendions nos forces armées à même de maintenir la stabilité et la sécurité. C'est alors que nous pourrions parler du calendrier du retrait des forces multinationales de l'Iraq.

La Présidente assume de nouveau la présidence.

Je voudrais ici exprimer une nouvelle fois notre reconnaissance aux forces qui ont concouru à libérer notre pays de la pire dictature de l'histoire. Nos remerciements s'adressent en particulier au Président George W. Bush, initiateur de la campagne engagée pour libérer l'Iraq de la tyrannie et ouvrir la voie à l'édification d'un nouvel Iraq, démocratique, pluraliste et fédéral en paix avec lui-même et avec le monde. Cette mission historique a été bénéfique pour le peuple irakien ainsi que pour la paix et la sécurité dans la région.

Pour terminer, je voudrais, au nom du peuple et du Gouvernement irakiens, vous féliciter, Madame la Présidente Sheika Haya Rashed Al-Khalifa, à l'occasion de votre élection à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Nous vous souhaitons plein succès dans la réalisation des objectifs fixés pour cette session et vous réaffirmons notre volonté de coopérer pleinement avec vous dans cette noble entreprise.

Je profite également de l'occasion pour exprimer notre reconnaissance et notre gratitude au Secrétaire général Kofi Annan, qui s'est dépensé sans compter pour donner un nouveau souffle à l'ONU afin d'avancer vers la paix et la sécurité et de promouvoir le développement et le respect des droits de l'homme dans le monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Iraq de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Maurice.

M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ramgoolam (Maurice) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, en mon nom personnel et au nom de ma délégation, je vous félicite à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Ma délégation félicite également le Secrétaire général Kofi Annan de l'autorité et du courage dont il a fait preuve pendant son mandat aux commandes du Secrétariat. Le Secrétaire général Annan a assumé ces fonctions à un moment où l'ONU était en butte à de vives critiques et que sa raison d'être même était remise en question. Son zèle et son professionnalisme ont grandement contribué à améliorer les résultats et à accroître la crédibilité de notre Organisation et de son Secrétariat. Les initiatives qu'il a prises afin que le développement occupe une plus grande place dans les priorités de l'ONU se sont avérées cruciales, surtout pour l'Afrique. Alors que le Secrétaire général s'apprête à quitter ses fonctions d'ici quelques semaines, nous le remercions vivement et lui souhaitons bonne chance dans ses entreprises futures.

Depuis notre dernière réunion annuelle, plusieurs conflits n'ont toujours pas été résolus tandis que de nouveaux ont éclaté. La situation au Moyen-Orient reste une grande préoccupation pour la communauté internationale. Alors que la violence continue de faire rage en Iraq et la paix d'échapper au peuple palestinien, le conflit qui a récemment opposé Israël et le Hezbollah a coûté de nombreuses vies innocentes et conduit à la destruction injustifiée d'infrastructures vitales à l'intérieur du Liban. Maintenant que les armes se sont enfin tues, nous exhortons toutes les parties à ce conflit inutile, qui a quand même duré un mois, de se conformer pleinement aux dispositions de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et de régler les questions en suspens avec la médiation de l'ONU.

Il semble aujourd'hui admis dans le monde que le Moyen-Orient reste l'épicentre de l'insécurité et de l'instabilité mondiales. La paix et la prospérité mondiales ne seront qu'une chimère aussi longtemps que la communauté internationale n'aura pas utilisé toutes ses ressources diplomatiques afin d'instaurer les conditions d'une paix durable dans la région. Maurice

croit fermement qu'un règlement pacifique équitable et permanent du conflit israélo-palestinien exige l'application immédiate de la Feuille de route entérinée par la communauté internationale.

Nous réitérons notre soutien à un État palestinien indépendant et souverain vivant côte à côte avec l'État d'Israël.

La situation au Darfour reste une source de vives préoccupations non seulement pour nous, en Afrique, mais aussi pour la communauté internationale dans son ensemble. Nous ne doutons pas que la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité permettra de soutenir vigoureusement l'action déjà engagée par l'Union africaine pour sortir de la crise.

Le terrorisme continue de perturber la paix et le développement. La récente adoption de la résolution 60/288 sur la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies indique très clairement que le terrorisme est inacceptable quels qu'en soient les auteurs, les lieux et les motifs. Maurice condamne sans réserve le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Ne nous leurrons pas sur notre aptitude à faire face au fléau du terrorisme sans nous attaquer à ses causes profondes.

Il y a 15 ans, l'Assemblée entamait le débat sur la réforme du Conseil de sécurité. De nombreuses propositions ont été faites depuis lors. Chacune de ces propositions, aussi louable soit-elle, a été farouchement combattue par certains membres défendant des intérêts propres bien définis. Il est inacceptable que les régions de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes ne comptent aucun membre permanent au Conseil de sécurité. Il est également inacceptable, sur les plans moral et politique, que la démocratie la plus peuplée au monde se voie refuser un siège permanent au Conseil. Il est impératif que l'Inde figure parmi les membres permanents d'un Conseil de sécurité réformé.

La création du Conseil des droits de l'homme marque une étape importante dans l'application de notre programme commun de réforme. Il importe que ce nouvel organe de l'Assemblée générale affiche des résultats lui permettant de s'imposer comme l'institution universelle de défense et de promotion des droits de l'homme. Ma délégation aimerait remercier l'Assemblée générale d'avoir élu Maurice au nombre des 47 membres du Conseil lors des élections qui se sont déroulées antérieurement dans l'année. Nous ferons de notre mieux pour promouvoir et protéger

universellement les droits de l'homme, conformément au mandat conféré au Conseil par l'Assemblée.

L'approche multilatérale en matière de désarmement est en attente depuis un certain temps. Nous déplorons le peu de progrès réalisés dans le renforcement des fondations du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Maurice appuie l'objectif visant à éliminer complètement toutes les armes nucléaires sur la base d'un régime de désarmement complet et non discriminatoire.

Ma délégation souhaite attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait que, 38 ans après son indépendance, Maurice n'a toujours pas été en mesure d'exercer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia. L'archipel a été séparé du territoire de Maurice par l'ancienne puissance coloniale pour être ensuite utilisé à des fins militaires dans notre dos, au mépris total des résolutions 1514 (XV) et 2066 (XX) de l'Assemblée. Cette opération s'est accompagnée du scandaleux déplacement des habitants des Chagos de leur patrie, les privant ainsi de leurs droits de l'homme fondamentaux. Le droit international doit l'emporter, tout comme le respect de la souveraineté de tous les pays. Nous appelons par conséquent à nouveau le Royaume-Uni à poursuivre sincèrement le dialogue avec mon gouvernement en vue de permettre à Maurice d'exercer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos.

Nous jugeons encourageante la visite organisée conjointement par les Gouvernements de Maurice et du Royaume-Uni en avril de cette année pour permettre aux anciens habitants des Chagos de visiter l'archipel pour la première fois depuis leur déplacement et de se recueillir sur les tombes de leurs ancêtres sur l'archipel.

Nous espérons approfondir le dialogue avec la France sur la question de la souveraineté de Tromelin, étant donné nos excellentes relations bilatérales. Nous considérons que l'accord conclu au niveau des experts à Paris en janvier 2006 de créer une commission conjointe franco-mauricienne pour la cogestion de la zone de Tromelin est une première mesure encourageante.

Ma délégation est heureuse que vous, Madame la Présidente, ayez choisi d'axer votre présidence sur le développement. Nous nous félicitons également de votre proposition de consacrer cette session de l'Assemblée générale à la question de la « Mise en place d'un partenariat mondial pour le développement ». La principale difficulté consiste à

trouver comment obtenir les flux financiers nécessaires pour les pays en développement. Nous appelons la communauté internationale à honorer les promesses faites aux pays en développement en matière d'aide publique au développement. De même, nous espérons la mise en place de conditions qui permettront un meilleur accès aux marchés des pays les plus riches pour créer des ressources afin d'investir dans le développement.

Notre séance d'aujourd'hui coïncide avec l'achèvement de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté. Les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la réduction de moitié du pourcentage des personnes victimes de la pauvreté extrême d'ici à 2015, sont en deçà des attentes comme l'indiquent les indices de développement humain. La pauvreté continue de prévaloir de génération en génération dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans la région subsaharienne. La marginalisation politique, sociale et économique ou l'exclusion des pauvres sape très souvent la stabilité et les capacités de développement de nombreux pays.

Cela implique-t-il que les solutions classiques aient échoué car elles ne règlent pas vraiment les causes profondes de la pauvreté persistante? Ou est-ce parce qu'au lieu d'adopter une approche partant de la base nous avons adopté une approche partant du sommet, en nous fiant trop aux retombées? La lutte contre la pauvreté devient de plus en plus complexe. Seule une démarche globale et d'ensemble nous permettra de repousser les frontières de la misère, des conflits et des épreuves qui touchent un pourcentage important du genre humain.

Dans notre propre sous-région, nous avons pris des mesures pour régler sérieusement la question de la pauvreté. Lors de la réunion au sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) qui s'est tenue au Lesotho en août, nous avons débattu de la question de l'atténuation de la pauvreté. Une réunion au sommet extraordinaire de la CDAA sur l'intégration régionale, prévue le mois prochain, débattrait de l'élaboration d'une feuille de route en matière de pauvreté et de développement.

Il existe une association presque symbiotique entre la pauvreté et la mauvaise santé : les maladies appauvrissent souvent encore davantage les pauvres et ont des conséquences négatives sur le capital humain

déjà bien amenuisé dans les pays pauvres. Outre le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose – et maintenant la grippe aviaire – qui reçoivent une grande attention, d'autres maladies à vecteur sont apparues et se propagent de manière exponentielle.

La vitesse alarmante avec laquelle la pandémie de VIH/sida fait des ravages dans nos populations a des implications d'une portée considérable pour notre développement socioéconomique. Elle gêne nos efforts mondiaux de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale d'avoir pris l'engagement politique de combattre ce fléau pour soulager ceux qui sont déjà touchés et pour éviter la plus grande prolifération de la maladie. Maurice s'est rapidement et spontanément joint au mécanisme financier novateur proposé par la France et le Brésil qui vise à introduire une taxe de solidarité sur les billets d'avion pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Le lancement cette semaine d'UNITAID – la Facilité internationale d'achat de médicaments – a suscité de nouveaux espoirs.

L'évolution du climat constitue également une autre menace grave. Pendant trop longtemps, certains d'entre nous ont, comme par hasard, décidé de passer outre. En fait, des institutions réputées et des scientifiques éminents sont parvenus à la conclusion que l'évolution du climat constitue peut-être l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur le genre humain. Nous sommes particulièrement inquiets des conséquences du réchauffement de la planète sur certains vecteurs de maladies car il provoque leur prolifération. On estime qu'en Afrique, par exemple, nous verrons se déclarer des millions de nouveaux cas de paludisme et d'autres maladies transmises par des moustiques du fait de l'évolution du climat.

Maurice tient absolument à ce que le Cycle de négociations de Doha pour le développement se termine par un succès. Nous sommes impatients de voir s'instaurer un système commercial multilatéral juste et équitable, qui soit en mesure de répondre aux situations et aux besoins particuliers des petites économies vulnérables. Les recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Initiative d'aide au commerce de l'Organisation mondiale du commerce, présentées en juillet 2006, devraient être appliquées d'urgence pour permettre aux pays, en particulier ceux dont les économies sont modestes et vulnérables, d'avoir accès aux ressources pour entreprendre l'ajustement et la restructuration des programmes et pour renforcer leurs

infrastructures commerciales et leurs capacités en matière d'offre.

La mondialisation ne semble pas remplir ses promesses. Nous ne devrions pas permettre qu'elle soit un processus qui déploie le potentiel d'un petit nombre tout en réprimant les aspirations d'un grand nombre. Il faudra la réglementer pour en faire un processus de développement qui offre à chaque citoyen du monde une perspective de réaliser toutes ses capacités.

Maurice, comme un grand nombre d'économies des petits États insulaires jouissant de maigres ressources, a dû s'adapter aux réalités et aux défis de la libéralisation croissante et de la compétition économique mondiale – en particulier l'érosion des préférences commerciales qui ont jusqu'à présent contribué à remédier à nos désavantages inhérents. Mon gouvernement s'est lancé dans un programme de réformes économiques audacieux et de grande portée pour nous adapter aux nouvelles réalités de l'économie internationale.

Au bout du compte, quel est le rôle ultime que chacun d'entre nous doit remplir en sa qualité de chef d'État et de gouvernement? La destinée de notre peuple et de notre pays nous a été confiée. Nous ne sommes que les gardiens temporaires du bien-être de notre peuple et de celui du genre humain. Si nous voulons vraiment édifier pour les générations à venir des sociétés et un monde meilleurs, nous devons en effet progresser sensiblement sur la question de la pauvreté. Nous devons déployer des ressources et une énergie importantes pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Et nous devons veiller à créer des sociétés stables et viables.

Pour y parvenir, nous ne pouvons plus nous permettre de continuer à parler de nos nobles intentions. Il nous faut passer à l'action et aller jusqu'au bout. Chacun d'entre nous, ici, a la responsabilité de mettre en œuvre des politiques nationales qui offrent des perspectives d'avenir à ceux qui ont toujours été privés de leur dignité humaine car ils ont toujours vécu en marge de la société.

Mon gouvernement est guidé moralement dans son action par la notion de citoyenneté dans la dignité. Nous considérons que la justice socioéconomique est un pilier fondamental de la dignité humaine. Nous sommes par conséquent déterminés à fournir des perspectives d'avenir concrètes à ceux qui sont hors du circuit économique, afin de les sortir du piège que constituent les inégalités économiques inacceptables.

J'ai toujours défendu les idéaux de la justice sociale. J'ai veillé par conséquent à ce que mon gouvernement alloue au minimum 12 % de notre dernier budget national à un programme ambitieux d'autonomisation. Ce programme est financé par des États et des acteurs non étatiques, inaugurant ainsi un nouveau partenariat pour le développement de mon pays. Cela donnera aux gens pauvres et sans qualification des moyens tangibles de se doter des outils nécessaires pour participer à l'économie. Le but est aussi de créer une nouvelle classe florissante d'entrepreneurs. C'est là une manière efficace et concrète de nous assurer que nous élargissons vraiment le champ des possibles.

(l'orateur poursuit en français)

La solution aux problèmes évoqués passe dans une large mesure par l'ouverture vers l'autre, l'écoute, le dialogue et la solidarité. À Maurice, nous avons l'immense chance de nous trouver à un carrefour des grands courants philosophiques et religieux. L'histoire de notre peuplement l'a ainsi voulu. Nous sommes les enfants de plusieurs généalogies. Notre identité a été tissée par des fils venus de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Sud. Plusieurs ethnies, cultures, religions et langues évoluent sur notre territoire, et nous veillons à ce qu'elles s'enrichissent mutuellement. Nous recherchons l'interculturel, ce qui nous donne à nous Mauriciens une identité multiple et dynamique. C'est, nous le pensons, la meilleure façon de construire une nation et de nous affirmer. Cette situation exige une vigilance continue, tant de la part des dirigeants politiques que des religieux ou des responsables de la presse, ainsi que l'application rigoureuse et transparente des principes de justice.

Nous voulons croire que l'expérience mauricienne peut être vécue à l'échelle internationale, et nous formons des vœux pour que le dialogue entre les hommes et les communautés et la communication entre les chefs d'État et de gouvernement aient enfin raison des désaccords qui rongent aujourd'hui le monde, notre monde, notre seul monde.

La Présidente *(parle en anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Maurice de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Lyonpo Khandu Wangchuk, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan

La Présidente *(parle en anglais)* : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Bhoutan.

M. Lyonpo Khandu Wangchuk, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté à la tribune.

La Présidente *(parle en anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lyonpo Khandu Wangchuk, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Wangchuk (Bhoutan) *(parle en anglais)* : J'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale les salutations chaleureuses de S. M. le Roi Jigme Singye Wangchuk du Bhoutan, ainsi que ses meilleurs vœux de réussite pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Je souhaite également vous féliciter, Madame la Présidente, à l'occasion de votre élection à l'unanimité à la présidence de l'Assemblée. Cette élection reflète la confiance de l'Assemblée générale dans vos compétences et la haute estime dont bénéficie le Royaume du Bahreïn. Mon pays se rappelle avec émotion le 21 septembre 1971, lorsque nos deux royaumes ont eu la fierté de devenir Membres des Nations Unies. Ma délégation veut également rendre hommage à votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux de la soixantième session. Sous sa présidence, nombre de décisions importantes du Sommet mondial de 2005 ont été mises en œuvre. Nous sommes convaincus que sous votre direction dynamique, Madame la Présidente, la soixante et unième session pourra mener à bien l'ensemble de ses tâches. Le Bhoutan est honoré d'occuper l'une des vice-présidences. Nous vous assurons de notre coopération et de notre soutien sans faille.

Nous appuyons totalement le thème choisi pour le débat général, « Mise en place d'un partenariat mondial pour le développement ». À une époque marquée par la mondialisation et les progrès technologiques qui ont apporté une prospérité sans précédent à une minorité de la population, la communauté internationale doit unir ses forces pour sortir la grande majorité de la population planétaire du cercle vicieux de la pauvreté et de la misère. Le partenariat mondial doit engendrer une volonté politique plus grande d'aborder les problèmes qui se posent en termes de commerce, d'accès aux marchés,

de transfert de technologie et d'autres questions diverses qui font obstacle à la croissance et au développement dans les pays en développement. Il est aussi impératif que les décisions prises lors des conférences et sommets majeurs des Nations Unies, en particulier celles qui ont trait au développement, soient intégralement appliquées par tous.

L'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, qui a été réalisé en début de semaine, a montré que les progrès ont été très inférieurs à ce que l'on espérait. Ma délégation espère que, conformément à la déclaration adoptée lors de la réunion de haut niveau sur l'examen en question, toutes les parties prenantes vont s'attacher véritablement à répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés et travailler à la mise en œuvre intégrale du Programme d'action, qui constitue le cadre essentiel d'un partenariat mondial fort visant à accélérer la croissance économique soutenue, le développement durable et l'éradication de la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA).

Étant donné qu'il est difficile de mobiliser des ressources nationales, d'attirer des investissements étrangers et de réserver des fonds à des fins commerciales, l'aide publique au développement (APD) est cruciale pour que les PMA puissent atteindre les buts et objectifs du Programme d'action de Bruxelles. En fait, pour beaucoup des PMA, dont mon pays, l'APD représente la première source de développement. Ma délégation appelle donc tous les pays développés à tenir leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'APD, en réservant 0,15 à 0,20 % de cette somme aux pays les moins avancés.

Une réunion au sommet des pays en développement sans littoral a eu lieu le 14 septembre à La Havane (Cuba). Cette réunion, la première du genre, a mis en lumière les graves contraintes imposées aux pays en développement sans littoral. Nous espérons que la communauté internationale examinera comme il se doit les problèmes de ces pays et appuiera la feuille de route établie par le Programme d'action d'Almaty en vue d'un partenariat mondial.

La tâche qui consiste à réformer les Nations Unies reste inachevée, compte tenu de la lenteur des progrès dans des domaines tels que le renforcement du Conseil économique et social et la réforme du Conseil

de sécurité. Il ne suffit pas de dire qu'il est nécessaire de réformer ces instances, si nous laissons d'autres considérations limiter notre action. Nous devons absolument renforcer le Conseil économique et social pour lui donner les moyens de traiter efficacement des questions économiques, sociales et de développement qui sont un sujet d'inquiétude majeure pour la grande majorité des États Membres.

Il est impératif que le Conseil de sécurité soit réformé de manière à refléter les réalités et les défis d'aujourd'hui. Ma délégation est fermement convaincue que le statu quo n'est plus envisageable. Le Conseil de sécurité doit être réformé d'urgence à tous les niveaux, y compris sa composition et ses méthodes de travail. Il est regrettable que la proposition présentée par le Groupe des Quatre à la soixantième session n'ait pas été suivie d'action. Ma délégation espère que la soixante et unième session saura mettre en œuvre une véritable réforme du Conseil de sécurité.

Nous nous réjouissons de l'adoption à la soixantième session de la résolution sur la revitalisation de l'Assemblée générale. Nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer encore le rôle, l'autorité, l'efficacité et l'efficience de cette instance qui est l'organe principal des Nations Unies en matière de délibération, de représentation et d'élaboration de politiques.

Le terrorisme continue de menacer la paix, la sécurité et le développement dans de nombreuses parties du monde.

Le récent attentat à la bombe dans un train à Mumbai et le complot pour faire exploser un avion transatlantique déjoué à Londres en août dernier viennent nous rappeler la nécessité de prendre des mesures fermes contre le terrorisme international. À cet égard, ma délégation se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale, à sa soixantième session, de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288). Les prochaines grandes étapes consistent à mettre en œuvre la Stratégie et à redoubler d'efforts pour mettre le point final à une convention générale sur le terrorisme international.

Les événements récents survenus au Moyen-Orient mettent une fois de plus en évidence l'urgence de trouver une solution à ce problème. Ma délégation invite instamment toutes les parties concernées et celles qui sont en position de le faire à s'efforcer de parvenir à une solution juste et globale.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la profonde reconnaissance de mon pays à S. E. M. Kofi Annan pour le dévouement dont il fait preuve envers l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de Secrétaire général. Nous sommes persuadés que le prochain Secrétaire général, qui devrait venir de la région d'Asie, mènera l'Organisation vers de nouveaux sommets au service de l'humanité.

Je voudrais prendre quelques instants pour informer la communauté internationale des progrès accomplis par le Bhoutan. Petit pays, comptant parmi les pays les moins avancés, doté d'une population d'à peine plus de 500 000 habitants, le Bhoutan est confronté à des obstacles gigantesques. Pourtant, sous la direction éclairée de Sa Majesté le Roi, le pays a enregistré des progrès importants dans tous les domaines.

Sur le plan politique, le progrès le plus notable est l'achèvement d'une réforme qui permettra l'introduction de la démocratie parlementaire en 2008. Ces changements interviennent dans une atmosphère de paix, de progrès et de stabilité. Nous avons bon espoir que la transition se fera sans heurt et que le résultat final sera durable.

Le développement du Bhoutan repose sur la conviction que le bien-être et l'épanouissement humains doivent être encouragés par le biais de la recherche du progrès matériel, d'un côté, et de la satisfaction des besoins spirituels et affectifs, de l'autre. Cette philosophie de développement, comme je l'ai déjà déclaré à l'Assemblée générale, se définit par la recherche du bonheur national brut plutôt que par le produit intérieur brut. Nous sommes disposés à partager notre expérience de cette philosophie de développement, comme nous l'avons fait dans le cadre de la conférence internationale sur le thème « Repenser le développement : les voies locales vers le bien-être mondial », qui s'est tenue en Nouvelle-Écosse, au Canada, en juin 2005. Nous pensons que l'indice « Happy planet » publié récemment au Royaume-Uni par la Fondation New Economy est très proche du modèle de développement suivi par le Bhoutan.

Je souhaite à l'Assemblée générale plein succès dans ses travaux.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Bhoutan pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Lyonpo Khandu Wangchuk, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Elias Camsek Chin,
Vice-Président de la République des Palaos**

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République des Palaos.

M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, est escorté à la tribune.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Chin (Palaos) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous présenter mes félicitations, Madame la Présidente. Nous voudrions également remercier le Président sortant de l'Assemblée, M. Jan Eliasson, pour la manière avisée dont il a dirigé les travaux durant l'année qui vient de s'écouler. Nous sommes aussi profondément reconnaissants au Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui a servi l'Organisation avec talent et dévouement.

Les Palaos souhaitent eux aussi la bienvenue au Monténégro, nouveau venu parmi les États Membres des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt sa participation à nos délibérations.

Participer à l'Organisation des Nations Unies revêt une signification particulière pour les Palaos. Nous avons été le dernier pays issu du régime de tutelle des Nations Unies. Alors que nous étions sous tutelle, c'est l'ONU qui nous a montré que chaque pays, quelle que soit sa taille, avait un rôle à jouer. L'ONU a donné à notre nation un tremplin à partir duquel nous avons pu parvenir à l'indépendance et établir notre souveraineté et pour cette raison nous lui serons éternellement reconnaissants.

Les Palaos sont souvent considérés comme un paradis où les palmiers ondulent et où souffle une brise océane. Mais cette vision simpliste fait abstraction des difficultés auxquelles nous nous heurtons en tant que petit État insulaire en développement. En ce monde de plus en plus interdépendant, les actions des pays lointains ont un impact profond sur nous. Nous nous tenons devant l'Assemblée aujourd'hui pour lui demander, une fois encore, son aide alors que nous devons faire face à ces questions difficiles.

L'un des problèmes pour lequel nous espérons que l'Assemblée générale agira cette année est la pêche au chalut de fond en haute mer. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, la pêche au chalut de fond en haute mer est responsable de 95 % des dommages causés aux écosystèmes des fonds marins dans le monde. Il s'agit d'une pratique abusive, et les Palaos ont adopté une loi interdisant toute pêche au chalut de fond en haute mer dans leurs eaux. En adoptant cette loi, les Palaos ont suivi la voie ouverte par le Japon, les États-Unis, la Norvège, l'Australie et de nombreux autres pays conscients de leurs responsabilités.

Il est temps aujourd'hui de veiller à ce que des mesures similaires soient prises pour les eaux internationales. C'est pourquoi les Palaos se sont associés à leurs collègues du Pacifique, à savoir Tuvalu, les Îles Marshall et les États fédérés de Micronésie, pour proposer un moratoire sur la pêche au chalut de fond non réglementée. Cette proposition illustre la ferme détermination de notre région à protéger les océans dont, en fin de compte, nous dépendons tous.

Une autre question de grande importance est celle du réchauffement climatique. Le blanchiment des coraux, une montée du niveau de la mer et la modification des migrations de poissons sont autant de dangers qui menacent l'avenir des Palaos et d'autres petites nations insulaires. Inverser cette tendance est l'une de nos plus grandes priorités. Nous continuons d'exhorter la communauté internationale à agir de manière plus agressive pour réduire les émissions qui entraînent le réchauffement climatique.

Les Palaos sont une société démocratique. Nos enfants ont conscience de l'importance de la culture et de la communauté. Nous garantissons les droits humains de notre nation. Nous savons également que le fait que notre drapeau flotte ici aux Nations Unies s'accompagne de certaines obligations, que nous honorons toutes. Les Palaos ont déployé des soldats de la paix dans le cadre de missions régionales et internationales. Lorsque des catastrophes naturelles frappent, les Palaos répondent de manière enthousiaste et volontaire. Lorsque la communauté internationale a demandé aux pays de protéger la biodiversité, les Palaos ont répondu par l'initiative « The Micronesian Challenge » qui permettra de protéger 462 espèces de corail, soit 58 % de tous les coraux répertoriés.

Notre avenir en tant que nation et l'avenir de nos enfants dépendent de la viabilité de notre

environnement, et particulièrement des océans. Les Palaos sont tributaires de la viabilité de leurs eaux et récifs miraculeux pour alimenter leur population et pour soutenir l'industrie du tourisme. Sans eux, nous ne pourrions pas développer une économie durable permettant à nos enfants de vivre et de travailler dans leur patrie. Afin de subvenir à leurs besoins, nous nous tournons vers l'ONU pour qu'elle nous apporte conseils et soutien. À cette fin, les Palaos restent ouverts aux propositions visant à harmoniser les institutions environnementales au sein des Nations Unies. Nous saluons les efforts visant à rationaliser le processus d'accès à ces institutions, de manière à les rendre plus attentives aux petites nations. Dans le même esprit, les Palaos tiennent à préciser que, compte tenu des difficultés qu'ils ont rencontrées pour obtenir de l'aide dans l'élaboration du rapport revendiquant l'extension de leur plateau continental, il leur sera difficile de remettre leur rapport dans le délai prescrit, c'est-à-dire en 2009.

L'année dernière, dans cette salle qui revêt une importance historique, nous avons fait part de notre préoccupation quant au fait que l'Organisation des Nations Unies, ses bureaux et organismes n'avaient pas de représentant permanent aux Palaos. En juin, on a annoncé qu'un groupement composé du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'UNICEF et du Fonds des Nations Unies pour la population ouvrirait, au total, huit nouveaux bureaux dans les pays insulaires du Pacifique, notamment les Palaos. Nous nous félicitons de cette décision novatrice, qui constitue une avancée majeure vers l'harmonisation au sein de l'ONU. Elle donnera aux Palaos l'un des outils dont ils ont le plus besoin pour leur développement durable, à savoir le renforcement des capacités locales.

Nous devons garder à l'esprit que le terrorisme constitue une menace chronique. Nous reconnaissons que, où qu'il se produise, le terrorisme menace les êtres humains où qu'ils se trouvent. Nous avons demandé de l'aide pour améliorer nos capacités de lutte contre le terrorisme. Les Palaos ont pris contact et travaillé avec la Direction du Comité contre le terrorisme pour faire avancer leurs demandes d'aide, notamment dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les efforts de la Direction n'ont malheureusement pas suffi. Nous espérons que, au cours de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, les Nations

Unies seront en mesure d'aider les petits pays à faire face à cette menace.

Nous souhaitons également prendre quelques instants pour remercier les nombreux partenaires qui ont apporté leur aide aux Palaos durant l'année écoulée. Nous remercions tout particulièrement le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui, dans le Pacifique-Nord), a été un mécanisme efficace pour protéger notre environnement par la mise en œuvre de projets au niveau local.

Les Palaos ont collaboré avec un certain nombre de pays qui ont soutenu notre développement. Tout d'abord, les États-Unis ont établi une représentation diplomatique dans notre pays et nous soutiennent depuis de nombreuses années. Nous reconnaissons la générosité dont ils ont fait preuve dans leur réaction aux catastrophes qui ont frappé l'Asie et la région du Pacifique, et nous les en remercions. Le Japon nous a également apporté une aide très précieuse, et son élection au Conseil de sécurité contribuerait à sensibiliser à nos besoins régionaux et à nos préoccupations les autres membres du Conseil moins bien informés. Nous avons apporté, et nous renouvelons, notre soutien au projet de résolution du Groupe des Quatre, et nous espérons que l'Assemblée traitera ce dossier cette année.

Taiwan a été un autre allié fidèle de notre développement. Nous continuons d'affirmer que le monde tirerait profit de la présence de Taiwan au sein de l'ONU et d'autres institutions internationales. Cette année, les Palaos ont parrainé un projet de résolution qui invite les Nations Unies à jouer un rôle actif dans l'apaisement des tensions en Asie de l'Est. Nous regrettons que le Bureau se soit opposé à un débat sur ce projet de résolution.

Les Palaos tiennent également à reconnaître l'engagement indéfectible de l'Australie en faveur de la stabilité dans notre région et du renforcement de nos capacités. Grâce à des initiatives telles que le programme relatif aux navires de patrouille, l'Australie permet aux Palaos de lutter contre les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée qui menacent notre souveraineté et les habitats marins qui entourent notre île.

Nous invitons toutes les parties au Soudan à collaborer pour atténuer la crise humanitaire qui frappe le Darfour. Comme l'a récemment déclaré M. Jan Eliasson :

« nous avons assisté sans rien faire aux horreurs du Cambodge, du Rwanda et de Srebrenica. La même tragédie ne doit pas arriver au peuple du Darfour ou nulle part ailleurs. La responsabilité de protéger doit passer de la parole aux actes. »
(A/60/100, p. 6)

Enfin, les Palaos souhaiteraient profiter de cette occasion pour souhaiter la reprise et le succès du processus de paix au Moyen-Orient. Nous espérons que la Force intérimaire étendue des Nations Unies au Liban (FINUL) apportera la paix et la sécurité à Israël et au Liban. Nous soulignons la nécessité de mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, y compris son préambule. Nous nous associons à la demande de libération sans condition des soldats israéliens qui ont été enlevés. Il est crucial que la FINUL reconstituée puisse, conformément à son mandat, appliquer efficacement l'embargo sur les armes.

Au nom des Palaos, petit État insulaire situé dans l'immense océan Pacifique, je tiens à remercier l'Assemblée toute entière dans la langue de mon pays. Kom Kmal Mesulang. Dieu vous bénisse tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République des Palaos pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, est escorté de la tribune.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Margaret Beckett, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M^{me} Beckett (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite tout d'abord rendre hommage au travail du Secrétaire général. Un ancien ministre britannique a dit un jour du Secrétaire général de l'OTAN qu'il devait agir plus comme un secrétaire et moins comme un général. Kofi Annan, lui, a excellé dans tout : aussi bien comme diplomate que comme réformateur ou conscience morale dans la conduite des affaires du monde.

Dans un monde déchiré par les conflits, les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies ont compris que ce n'était qu'en nous unissant pour une liberté plus grande que nous pourrions bâtir un avenir commun. Aujourd'hui, alors que les États sont encore

plus interdépendants qu'en 1945, qu'est-ce que l'union, au sens que lui donnaient alors les fondateurs de l'ONU? À un certain niveau, cela signifie agir quand les choses vont mal, quand notre sécurité n'est plus assurée et que nous basculons dans la violence et le chaos. Aujourd'hui tout particulièrement, l'ONU doit faire face aux défis lancés par les multiples bouleversements et crises qui secouent le monde.

Au Moyen-Orient, les Nations Unies jouent un rôle vital dans la stabilisation du sud du Liban. Les troupes de l'Union européenne se déploient aux côtés de celles des pays du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Afrique. Tous les États Membres doivent respecter les engagements qu'ils ont pris en vertu des résolutions 1701 (2006), 1559 (2004) et 1680 (2006) du Conseil de sécurité pour que le Liban devienne la nation noble, démocratique et diversifiée à laquelle aspire son peuple.

Toutefois, nous savons tous que le conflit que vient de vivre le Liban trouve ses racines dans l'incapacité persistante de trouver une solution équitable à la question palestinienne. C'est pourquoi le Royaume-Uni a plaidé sans relâche pour une relance d'urgence du processus de paix au Moyen-Orient.

En Iraq, le plan de réconciliation nationale du Premier Ministre Al-Maliki peut aider les dirigeants de toutes les communautés à se rassembler. À ce stade crucial, nous devons tous accroître notre soutien. Le Pacte international pour l'Iraq constitue l'outil idéal, car il permet au Gouvernement iraquien de développer son propre projet tout en nous indiquant la manière de l'aider à le concrétiser.

En Afghanistan, de réels progrès ont été accomplis, les Nations Unies jouant un rôle moteur dans la coordination de l'effort international. Toutefois, il nous reste encore de vrais défis à relever. La tâche confiée à l'OTAN d'établir la sécurité dans le sud du pays est loin d'être facile. Des soldats de nombreux pays de l'OTAN, dont le mien, ont donné leur vie pour offrir un avenir meilleur au peuple afghan. Le Gouvernement et le peuple afghans aspirent, eux aussi, à la sécurité, au développement et à la bonne gouvernance. Le Royaume-Uni et la communauté internationale sont déterminés à les aider à y parvenir.

Nous devons faire preuve d'une même volonté commune en exhortant le Gouvernement iranien à répondre aux préoccupations internationales que suscitent ses ambitions nucléaires et son soutien au terrorisme. Les propositions avancées par le Royaume-

Uni, la France et l'Allemagne, avec l'appui de la Chine, de la Russie et des États-Unis, ouvrent la possibilité pour le Gouvernement iranien de nouer une relation plus constructive avec le reste du monde et offre à son peuple talentueux les chances et la prospérité qui lui sont dues, notamment, s'il le souhaite, une industrie nucléaire moderne. Nous voulons être en mesure de reprendre les négociations. L'Iran sait ce qu'il lui reste à faire pour ne pas s'isoler davantage.

Le Darfour demeure en crise. Je rends hommage aux efforts déployés par l'Union africaine et ses soldats de la paix. La décision de mercredi de proroger le mandat a évité un vide sécuritaire. Nous devons maintenant renforcer la force de la Mission de l'Union africaine au Soudan. Mais ceci ne peut être qu'une solution temporaire. Nous avons également besoin de prendre des mesures immédiates sur les fronts politique et humanitaire. Ceux qui n'ont pas signé l'Accord de paix pour le Darfour doivent le faire. Ceux qui l'ont signé doivent en respecter les dispositions.

Pour cet Accord, nous avons besoin d'urgence d'une présence internationale grandement renforcée sur le terrain, avec l'engagement et l'appui actifs des pays asiatiques et musulmans et africains. C'est pourquoi le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement des soldats de la paix des Nations Unies au Darfour. Je prie instamment le Président Bashir de faire en sorte que les relations entre le Soudan et l'ONU aient pour objectif commun d'assurer une paix durable et une stabilité véritable sur l'ensemble du Soudan. La responsabilité lui incombe en premier lieu.

Les défis que connaît le monde en matière de sécurité sont réels. Nous devons y faire face en tant que communauté internationale. Cependant, si nous voulons rester unis, il faut que nous assumions des responsabilités mondiales plus importantes qui traitent des problèmes sous-jacents attisant les conflits et le sous-développement. Nous devons aspirer à encourager des valeurs mondiales saines et à mettre en place des systèmes multilatéraux au sein desquels les nations et les individus peuvent coopérer, coexister et s'épanouir.

De nombreux délégués de l'Assemblée ont déjà évoqué la nécessité d'accélérer les progrès en vue de parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement. Les progrès sur ce front sont un impératif moral qui prend sa source dans une préoccupation et une compréhension de notre humanité commune. Mais c'est également un impératif politique

car il n'y aura pas de stabilité ni de sécurité dans notre communauté mondiale tant que plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants connaîtront la faim, la pauvreté, l'inégalité et la maladie.

Il en va de même pour ceux dont les vies ont été brisées par les conflits ou l'injustice. La Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme sont de nouvelles structures qui nous offrent de nouvelles perspectives et insufflent un nouvel élan. Dans le même temps, nous devons redoubler de vigueur pour élaborer un traité international relatif au commerce des armes, qui mettra un terme à leur transfert inconsidéré qui attise les conflits et facilite les violations des droits de l'homme. C'est pourquoi, de concert avec six autres pays, le Royaume-Uni présentera un projet de résolution à la Première Commission, portant sur la mise en place d'un processus visant à l'élaboration d'un traité juridiquement contraignant sur le commerce de toutes les armes conventionnelles.

Nous avons la responsabilité collective de protéger la vie humaine et le devoir de défendre les institutions internationales qui nous aident en tant que communauté à parvenir à cet objectif. Les réponses ne résident pas dans les divisions ou les attaques personnelles mais dans la poursuite constante et fervente de la justice et de la paix.

Notre responsabilité collective mutuelle est particulièrement évidente dans le grand défi que constitue le changement climatique. Le Premier Ministre britannique Tony Blair a fait de cette question l'une de nos deux priorités du G-8 l'année dernière, outre la réduction de la pauvreté en Afrique. Lorsque le Premier Ministre m'a nommé Secrétaire d'État en mai, il m'a demandé de mettre la sécurité climatique au premier rang de nos préoccupations internationales. Nous ne parviendrons pas à résoudre ce problème si chacun d'entre nous n'assume pas sa part de responsabilité. Personne ne se protégera du changement climatique si nous ne nous protégeons pas mutuellement en jetant les bases d'un fondement mondial dans le domaine de la sécurité climatique. C'est l'une des missions centrales de l'ONU et l'ONU doit jouer un rôle moteur pour trouver une solution.

Pour dire les choses clairement, si nous tentons tous de nous y soustraire à bon compte, nous finirons par en payer le prix et le changement climatique s'accélèrera du fait de notre incapacité collective de réagir à temps à la menace à laquelle nous devons tous

faire face. Regardez simplement les dangers posés par l'élévation du niveau des mers. Elle pourrait causer des dégâts massifs à certains centres urbains les plus importants de notre civilisation mondiale. Londres, Shanghai, Dhaka, Singapour, Amsterdam, Le Caire, et même Manhattan, courent des risques. C'est pourquoi nous devons tous – en tant que Ministres des affaires étrangères, chefs de gouvernement et d'État – être prêts à faire plus et plus rapidement. Notre climat pose une menace de plus en plus grande à la sécurité internationale. S'attaquer à la question du changement climatique, en s'adaptant à ce qui est maintenant inévitable tout en prenant des mesures pour éviter des dommages toujours plus graves, n'est plus une question de choix, c'est un impératif.

Nous avons besoin d'un engagement commun et de mesures concrètes. Nous devons tous être prêts à trouver une manière de faire avancer ce dossier au-delà de Kyoto. La réunion portant sur le dialogue de Gleneagles qui aura lieu au Mexique au début du mois d'octobre sera l'une de ces occasions, une chance pour les pays développés et en développement d'œuvrer ensemble sur ce problème commun.

Si nous n'agissons pas maintenant, un climat instable sapera nos progrès dans tous les autres domaines qui nous importent, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement eux-mêmes. Prenez un des besoins les plus fondamentaux : l'eau. Deux cinquième de la population mondiale trouvent déjà difficile d'obtenir l'eau qui leur est nécessaire. Dans le même temps, beaucoup de personnes dans le monde s'appuient sur des services énergétiques peu coûteux pour tenter de sortir de la pauvreté et pour avoir peut-être accès à cette eau. Mais il y a là un dilemme : si nous fournissons une énergie abordable en brûlant des combustibles fossiles, nous accélérons le changement climatique. Cela signifie des perturbations futures en matière d'approvisionnement en eau. Pour certaines personnes qui disposent aujourd'hui de grandes ressources en eau, cela signifiera de nouvelles pénuries. Pour ceux qui en ont déjà peu, cela signifiera encore moins d'eau. À terme, moins d'eau signifie moins de nourriture dans le monde entier.

Je voudrais vous donner un exemple de ce dilemme. Le monde entier, ainsi que le peuple chinois, tire parti des grands succès de l'économie chinoise. Personne en Chine, ni ailleurs, ne veut voir cette croissance prendre fin. Mais elle se fonde, en Chine comme ailleurs, sur une utilisation croissante des combustibles fossiles qui causent le changement

climatique. Pourtant la Chine est un pays qui est déjà vulnérable à ce changement. Le Gouvernement chinois sait qu'au fur et à mesure que les glaciers de l'Himalaya fondent et que les terres arables se réduisent, les récoltes diminuent, les ressources en eau douce se raréfieront et que l'économie s'en ressentira, à l'échelle nationale et mondiale.

Toutes les nations du cercle polaire arctique sont, et seront, affectées par la fonte du permafrost qui entraînera des perturbations de l'infrastructure et des investissements. Le Vice-Président des Palaos vient de nous décrire de façon frappante ce qu'environnement veut dire dans son pays. Nous partageons tous, dans une plus ou moins grande mesure, ce même dilemme. Si nous ne prenons pas de mesures concrètes dans le domaine du changement climatique, nous risquons de saper la base même de la prospérité et de la sécurité auxquelles nous aspirons tous. C'est pourquoi nous devons reconnaître que la logique qui veut que l'on ait soit une économie performante soit un climat stable est erronée. Nous devons œuvrer ensemble pour trouver les voies qui mènent à la croissance économique qui protégera notre climat. En vérité, nous disposons déjà d'une grande partie de la technologie nécessaire pour passer à une économie produisant peu de carbone. Mais nous devons maintenant la mettre en œuvre beaucoup plus rapidement. Ce que nous ferons dans les 10 prochaines années sera particulièrement décisif.

L'ancien chef économiste de la Banque mondiale, Sir Nicholas Stern, publiera très prochainement l'une des analyses les plus intéressantes et les plus ambitieuses sur les conséquences économiques du changement climatique. L'une des principales conclusions de ces travaux a fait valoir qu'il n'en coûterait rien à la Terre de régler la question du changement climatique mais qu'il lui en coûterait, littéralement et financièrement, de ne pas le faire.

En outre, si nous apprenons à traiter de ce problème ensemble, nous aurons la possibilité d'établir la confiance entre les nations et de renforcer le système multilatéral. Mais si nous n'y parvenons pas, cette confiance s'effritera encore davantage. Ce sont les pays développés, le monde riche, qui sont en grande partie responsables du niveau actuel des émissions de gaz à effet de serre, mais ce sont les plus pauvres de notre communauté mondiale – les moins à même d'y résister – qui seront les plus durement frappés par l'insécurité climatique. Nous devons tous en faire plus. Mais le monde riche doit bien entendu continuer à être aux avant-postes de cet effort, en appliquant le principe

d'une responsabilité collective mais différenciée, qui doit rester notre principe directeur. Dans l'effort conjoint que représente l'ONU, il ne saurait y avoir d'avertissement plus frappant ni plus urgent que celui-là.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Li Zhaoxing, Ministre des affaires étrangères de la Chine.

M. Li Zhaoxing (Chine) (*parle en chinois*): Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante et unième session. J'ai la certitude que, sous votre direction, la présente session aboutira à des résultats fructueux. J'aimerais par ailleurs dire toute mon estime à S. E. M. Jan Eliasson, Président de l'Assemblée générale à sa sixième session, et au Secrétaire général Kofi Annan. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer mes félicitations à la République du Monténégro pour son adhésion à notre Organisation.

Le monde connaît à l'heure actuelle des changements aussi profonds que complexes. La paix, le développement et la coopération représentent les tendances historiques de notre époque, qui cristallisent les aspirations communes de tous les pays et peuples du monde. Néanmoins, notre monde n'est pas en paix et le problème du développement demeure aigu. Il y a encore un long chemin à parcourir dans la recherche d'une paix durable et d'un développement partagé. Ces derniers temps, les tensions se sont accentuées autour du problème nucléaire sur la péninsule coréenne, du dossier nucléaire iranien et du conflit libano-israélien, ce qui a compromis la stabilité de la situation internationale et régionale et mis à l'épreuve la sagesse, l'unité et la patience de la communauté internationale.

Le maintien de la paix constitue une mission commune de la communauté internationale tout entière. Les consultations menées sur un pied d'égalité et les négociations pacifiques sont les seules voies efficaces menant au règlement des différends. La Chine, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et membre de la communauté internationale, continuera inlassablement à œuvrer pour le règlement pacifique des problèmes « brûlants ».

En ce qui concerne le problème nucléaire de la péninsule coréenne, la Chine s'est toujours attachée au maintien de la paix et de la stabilité sur la péninsule, à la transformation de celle-ci en une zone exempte

d'armes nucléaires et à la promotion des pourparlers à six. Tout au long des délibérations engagées au Conseil de sécurité en juillet dernier au sujet des tirs de missiles par la République populaire démocratique de Corée et sur la résolution y afférente, elle a déployé de très importants efforts de communication avec les parties concernées, en vue du maintien de la paix sur la péninsule et dans toute l'Asie du Nord-Est, ainsi que de la préservation de l'unité et de l'autorité du Conseil de sécurité et du maintien des acquis des pourparlers à six.

Les antagonismes persistants ainsi que l'absence de confiance entre les pays concernés sont les principales causes des difficultés dans le règlement de ce problème. Toutes les parties doivent agir avec patience et réalisme, faire preuve d'imagination pour réduire les divergences et s'employer à éliminer les obstacles à travers le dialogue. Les pourparlers à six restent un mécanisme efficace de renforcement de la compréhension et de la confiance pour le règlement du problème nucléaire de la péninsule coréenne. Nous espérons que les parties concernées garderont leur sang-froid, feront montre de souplesse, élargiront le terrain d'entente, seront disposées à se retrouver à mi-chemin de leurs exigences et conjugueront ainsi leurs efforts pour une reprise rapide des pourparlers à six et la mise en application progressive de la Déclaration commune. Voilà la seule issue viable au problème nucléaire de la péninsule coréenne.

S'agissant du dossier nucléaire iranien, la Chine se prononce pour le maintien du régime international de non-prolifération nucléaire et s'oppose à la prolifération des armes nucléaires. Elle travaille en faveur d'une solution pacifique dans le but de promouvoir la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Dans le même temps, elle estime que le droit légitime des pays à une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire doit être pleinement respecté, sous réserve toutefois de leur conformité aux obligations internationales pertinentes.

La voie de négociations diplomatiques représente la meilleure chance d'aboutir à un règlement du problème nucléaire iranien qui serve les intérêts de toutes les parties. La Chine espère voir les différentes parties faire preuve de patience et de retenue, rester souples dans leurs approches et persévérer dans leur volonté de suivre la bonne voie d'une solution pacifique. La Chine jouera, comme par le passé, un rôle constructif, de sorte qu'un règlement adéquat soit trouvé dans le dossier nucléaire iranien.

Au sujet du conflit libano-israélien, la Chine est contre tout acte compromettant la paix et la stabilité dans la région et appelle à une cessation globale des hostilités. La Chine se félicite de l'adoption de la résolution 1701 (2006) par le Conseil de sécurité, et espère que les parties concernées en respecteront strictement les dispositions et s'entendront le plus rapidement possible sur un cadre de règlement politique à la fois juste et durable.

La question de Palestine est au cœur des problèmes du Moyen-Orient. Il faut relancer le processus de paix sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et du principe de « la terre contre la paix », afin de parvenir rapidement à un règlement global de la question du Moyen-Orient, y compris du conflit palestinien-israélien, afin que les pays concernés puissent vivre en bons termes et que la région s'installe dans une paix durable.

Cette année, l'ONU a joué un rôle de poids dans les efforts visant à résorber les points chauds régionaux, mais elle a dû également affronter de graves défis. Face au nouveau contexte international, il est dans l'intérêt bien compris de l'humanité tout entière de renforcer le rôle de l'ONU, en engageant une réforme. Notre Organisation doit en effet avancer à pas fermes sur le chemin de la réforme. L'ONU doit se développer dans un sens favorable à la promotion des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, à l'union et à la coopération entre les États Membres ainsi qu'aux intérêts collectifs de ces derniers. La réforme doit être globale et ouvrir la voie à des progrès en matière de sécurité, de développement, de droits de l'homme et dans bien d'autres domaines. Il faut faire davantage en faveur du développement, et faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La réforme de l'Organisation doit répondre autant que possible aux besoins des États Membres, en particulier ceux du monde en développement. Le processus de réforme doit être démocratique, et des consultations complètes doivent être menées pour dégager un large consensus. Les questions majeures qui suscitent des divergences doivent être abordées prudemment dans le cadre de consultations approfondies.

La Chine se félicite des progrès réalisés dans la réforme de l'ONU, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du Document final du Sommet mondial de 2005. Nous nous engageons à verser 3 millions de dollars au Fonds pour la consolidation de la paix. Nous comptons poursuivre le travail en collaboration avec

d'autres pays en vue de progresser dans la réforme de l'ONU, renforcer l'autorité et l'unité de l'Organisation, et accroître son efficacité et sa capacité à relever les défis.

En tant que principal gestionnaire de l'ONU, le Secrétaire général a un rôle particulièrement important à jouer. Lors de l'élection du prochain Secrétaire général, la Chine apportera un ferme soutien à un candidat asiatique. Nous sommes convaincus que l'Asie est à même de fournir un Secrétaire général compétent, jouissant d'une excellente réputation et pouvant convenir à tous les États Membres.

Le barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'ONU touche les intérêts de chacun des États Membres et définit la base financière de notre Organisation. Tous les États Membres ont l'obligation de verser leurs contributions à temps et intégralement. Le principe fondamental de la capacité de paiement régit le barème des quotes-parts. Il faut le respecter, car il s'est avéré efficace et emporte l'adhésion des États Membres par consensus. Au cours des années, la Chine s'est scrupuleusement acquittée de ses obligations financières à l'égard de l'ONU, en apportant des contributions appropriées au budget de l'ONU. Au fur et à mesure de la croissance de notre économie, nous sommes prêts à accroître nos contributions au budget de l'Organisation, conformément au principe de la capacité de paiement. Nous sommes prêts à participer de façon constructive aux délibérations à ce sujet, dans l'espoir de voir une formule juste et équitable se dégager d'amples consultations.

Sans un développement général, la paix et le progrès ne pourront s'inscrire dans la durée à l'échelle mondiale. Tous les pays du monde sont tenus d'honorer l'engagement de forger un partenariat planétaire en faveur du développement, tel qu'énoncé dans la Déclaration du Millénaire, dans le Consensus de Monterrey, dans le Plan d'application de Johannesburg, ainsi que dans le Document final du Sommet mondial de l'an dernier. Ils sont, en même temps, tenus d'enrichir ledit partenariat et d'en améliorer les modes de fonctionnement.

Ce sont les pays eux-mêmes qui ont la responsabilité première de réaliser leur développement et de mettre en œuvre les stratégies mondiales de développement conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La communauté internationale – en particulier les pays développés – doit accroître l'aide au

développement, promouvoir le commerce international, les transferts de technologie et l'investissement, alléger davantage les dettes et prêter un appui accru aux pays en développement tout en laissant maîtres de leurs stratégies nationales de développement.

Tenue de jouer un plus grand rôle dans le domaine du développement, l'ONU devrait mettre en place un cadre d'évaluation juste et équitable pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des OMD et garantir que la Fondation pour les Nations Unies et ses différents programmes et institutions spécialisées soutiennent plus énergiquement les programmes de renforcement des capacités des pays en développement. Il importe également que l'ONU renforce la coordination entre la politique internationale de développement et les systèmes monétaire, financier et commercial afin d'instaurer un environnement international favorable aux pays en développement.

La suspension du Cycle de Doha n'est dans l'intérêt de personne. Les membres de l'Organisation mondiale du commerce devraient faire preuve de volonté politique, reprendre au plus vite les négociations en faveur du développement et s'efforcer de trouver une issue équilibrée à toutes les questions en suspens.

Il faut encourager la participation accrue et approfondie des organisations non gouvernementales dans la coopération pour le développement, afin que leurs actions et celles des gouvernements se complètent.

La création du Conseil des droits de l'homme répond aux exigences de notre temps. Il incombe à tous les États Membres de l'ONU de veiller à ce que le Conseil soit dynamique et efficace. Il importe que le Conseil se penche davantage sur les violations flagrantes et massives des droits de l'homme dans les conflits armés et soutienne l'action engagée par la communauté internationale pour prévenir les conflits, rétablir la paix et lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Le Conseil devrait prêter une attention égale aux droits économiques, sociaux et culturels et inciter la communauté internationale et les différents organismes de l'ONU à prendre des mesures efficaces pour aider les pays à réaliser leur droit au développement.

Il importe que le Conseil accorde une attention particulière aux droits des femmes, des enfants, des

personnes handicapées, des travailleurs migrants, des minorités ethniques et autres groupes vulnérables en veillant à ce qu'ils soient respectés autant que les autres.

Le Conseil doit favoriser le dialogue et la coopération entre les pays ayant des systèmes sociaux et un niveau de développement différents, trouver des solutions appropriées aux questions des droits de l'homme et éliminer les pratiques de deux poids deux mesures et la politisation des questions à l'examen.

Depuis plusieurs décennies, la Chine et les pays africains entretiennent des relations d'amitié sincère et de soutien mutuel. Notre coopération repose sur les principes de l'égalité et de l'avantage réciproque, tout en veillant à préserver la souveraineté et l'indépendance et à promouvoir le développement économique et social de nos pays respectifs. Les peuples chinois et africains en tirent de grands bénéfices.

Du 3 au 5 novembre 2006, la Chine et l'Afrique tiendront à Beijing une réunion au sommet et la troisième rencontre ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine. Les dirigeants chinois et africains y discuteront, autour du thème « amitié, paix, coopération et développement », des moyens d'établir et de développer un nouveau type de partenariat stratégique qui se caractérise par l'égalité et la confiance mutuelle au plan politique, par une coopération économique avantageuse pour tous et par les échanges culturels. De plus, ils élaboreront un plan visant à renforcer la coopération sino-africaine. La Chine est attachée au développement dans la paix. L'Afrique, qui compte le plus grand nombre de pays en développement, est déterminée à atteindre la stabilité et le renouveau. En renforçant leur coopération, la Chine et l'Afrique concourront à la coopération Sud-Sud ainsi qu'à la paix et au développement à l'échelle mondiale.

La diplomatie chinoise vise à préserver la paix dans le monde et à promouvoir le développement universel. La Chine a à cœur de se développer en préservant et en promouvant la paix mondiale à travers son propre développement. Nous aspirons à un développement pacifique, universel, coopératif et harmonieux. Nous nous emploierons à concilier les intérêts fondamentaux de notre peuple avec les intérêts communs des autres peuples; à rechercher la paix; à promouvoir le développement et à résoudre les différends par la voie de la coopération.

La Chine a à cœur de bâtir un monde harmonieux. Elle entend renforcer le respect mutuel et l'entente avec les autres pays et vivre en bons termes à leurs côtés. La Chine respecte le droit de chaque pays à choisir la voie du développement qu'il veut emprunter. Elle est favorable à la participation à égalité aux affaires internationales et à la démocratie dans les relations internationales. Elle œuvre à ce que la mondialisation de l'économie et le progrès technique soient bénéfiques et avantageux pour tous et contribuent à accroître la prospérité mondiale. La Chine s'efforce de promouvoir la diversification et de faire progresser la civilisation à travers la poursuite du dialogue, la compréhension et l'enrichissement mutuel des cultures. La Chine est résolue à faire progresser l'humanité en promouvant le dialogue, en instaurant une confiance mutuelle avec d'autres pays et en œuvrant avec eux au règlement des problèmes mondiaux.

La Chine continuera de prouver au monde entier qu'elle est une grande force pour la paix et le développement dans le monde et que le peuple chinois est un ami digne de confiance et un partenaire de coopération pour tous les autres peuples.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Per Stig Moeller, Ministre des affaires étrangères du Danemark.

M. Moeller (Danemark) (*parle en anglais*): La donne mondiale a changé. L'interdépendance et la mondialisation se renforcent à une vitesse record. La mondialisation a bousculé le concept de souveraineté nationale et remis en cause l'ordre international fondé sur l'État nation – née en 1648 avec le Traité de Westphalie. Les acteurs non étatiques gagnent en influence sur la scène internationale. Les conflits, autrefois entre États, sont de plus en plus souvent le fait de milices privées et de mouvements criminels transnationaux, qui, de surcroît, tendent à saper les accords acceptés et conclus par les États.

Les contours de la politique intérieure et étrangère se modifient. Bien souvent, des événements survenant dans une partie du monde ont des répercussions imprévues ailleurs. Ce n'est pas en se détournant des conflits et de la souffrance humaine que les problèmes disparaîtront. Au contraire, ils s'intensifieront. Pour que la communauté internationale atteigne ses objectifs et relève avec succès ses défis, nous avons besoin, plus que jamais,

d'une ONU dynamique qui agisse en amont des problèmes.

Il faut que l'ONU s'attaque à un stade précoce aux priorités découlant de la mondialisation et qu'elle sache évoluer pour répondre avec succès aux nouveaux défis. Il est dans l'intérêt de tous que l'ONU soit efficace. À l'heure de la mondialisation, l'Organisation ajoute une force morale à l'action de la communauté internationale. Une ONU performante parviendra à atténuer les effets négatifs de la mondialisation et à transformer celle-ci en une force positive. Nous devons tous œuvrer à la mise en route des mesures de réforme qui s'imposent.

Le Sommet mondial de septembre dernier a défini un programme ambitieux pour l'ONU et l'Assemblée générale. Je me réjouis de nos résultats notables, les principaux étant la création du Conseil des droits de l'homme, de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. La création des deux nouveaux organes constitue une modernisation institutionnelle de l'Organisation des Nations Unies qui se faisait attendre depuis longtemps et qui, s'ils sont utilisés comme prévu, contribuera à ce que l'Organisation des Nations Unies relève de nouveaux défis. C'est la raison pour laquelle le Danemark a déployé autant d'efforts pour promouvoir la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix.

Avec le Burundi et la Sierra Leone inscrits à l'ordre du jour, la Commission de consolidation de la paix a choisi deux pays dans le besoin, mais également deux pays qui souhaitent, dans leur entreprise d'édification de leur État, unir leurs forces à celles de la communauté internationale.

Comme il le doit, le Conseil des droits de l'homme permet à la communauté internationale de procéder à un examen approfondi des affaires nationales d'un pays – non pas parce que nous souhaitons les punir mais parce que nous souhaitons les aider à se renforcer. Un tel contrôle constitue un mécanisme de surveillance souhaitable pour assurer la protection des personnes contre les abus commis par leur propre Gouvernement. Évitions de politiser les travaux de ce nouvel organe et à la place, dans un esprit de coopération, veillons à ce que le Conseil des droits de l'homme réussisse à remplir les objectifs fixés par l'Assemblée générale. Dans ce contexte, j'aimerais également attirer l'attention sur la décision

prise par le Conseil des droits de l'homme de recommander à l'Assemblée générale à sa soixante et unième session l'adoption d'un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones. Cela fait plus de 20 ans qu'ont commencé les travaux sur le projet de déclaration. Le moment est maintenant venu que nous, les Gouvernements, approuvions cet instrument historique qui vise à servir les droits et les aspirations des peuples autochtones du monde.

En juin, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, le Danemark a cherché à souligner l'importance du renforcement du droit international. Nous avons pris le flambeau là où l'avait laissé le Sommet mondial de 2005 en convoquant une séance spéciale sur le rôle essentiel que joue le droit international pour ce qui est de promouvoir la stabilité et l'ordre dans les relations internationales (voir S/PV.5474). Le Conseil de sécurité s'est exprimé clairement pour le droit international tant en termes généraux qu'au sujet de questions particulières, telles que la radiation de la liste en ce qui concerne les sanctions. Le Danemark continuera d'insister sur ces questions, et nous appelons tous les États Membres à se joindre à nous.

L'ordre du jour en matière de réforme est loin d'être épuisé. Le Conseil de sécurité devrait être réformé pour mieux refléter le monde d'aujourd'hui. En outre, il nous faut accomplir des progrès importants dans l'examen des mandats et la réforme de la gestion au cours de cette session de l'Assemblée générale. Sinon, nous ne serons pas en mesure de relever les défis. Les États Membres ne devraient pas s'intégrer dans les détails de la gestion de l'Organisation des Nations Unies mais devraient construire une Organisation forte et prompte à réagir pour relever les nouveaux défis.

L'Organisation des Nations Unies ne doit épargner aucun effort pour amener la mondialisation à profiter aux pays en développement. Le Danemark attend avec impatience la publication des recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement. Notre objectif est de renforcer sur le terrain l'efficacité et l'impact des initiatives de coopération au développement prises par l'Organisation des Nations Unies.

Nous notons avec préoccupation la réapparition du principe du respect de la souveraineté nationale

comme justification de l'inaction dans les affaires internationales. Nous ne nions bien entendu pas que les États demeurent l'élément constitutif du système international et de cette Organisation même. Mais le respect de la souveraineté ne peut en aucun cas servir d'excuse pour ce qui est d'accepter des violations massives des droits de l'homme. Tel était le message clef du Sommet de l'année dernière, lorsque les chefs d'État ont déclaré leur appui à la notion de responsabilité de protéger.

Depuis 2004, le Conseil de sécurité ne cesse de défendre la souveraineté du Liban. En août de cette année, il est intervenu pour mettre fin à la guerre entre le Hezbollah et Israël et a décidé d'envoyer des milliers de soldats de la paix pour aider le Gouvernement libanais à étendre son autorité à toutes les régions du pays. Nous appelons tous les acteurs régionaux à œuvrer d'une manière constructive à la réalisation de cet objectif. La résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité doit être pleinement respectée par toutes les parties. Le Danemark est en train d'étudier activement les moyens de promouvoir l'application de la résolution 1701 (2006), y compris en assistant le Secrétaire général dans les efforts qu'il déploie pour trouver des moyens de progresser sur les aspects politiques.

La guerre entre le Hezbollah et Israël a prouvé l'instabilité du Moyen-Orient. Cela fait des décennies que la communauté internationale cherche à régler le conflit arabo-israélien, qui continue d'engendrer la haine et le fanatisme. Nous devons appuyer les forces modérées en faveur de la réforme et leur donner les moyens de résister aux tendances centrifuges. Il nous faut redoubler d'efforts pour parvenir enfin à un règlement global et durable, prévoyant deux États, à ce conflit tragique. Personne n'a intérêt à ce que se poursuive l'instabilité au Moyen-Orient.

Il en est de même pour le Soudan. La décision prise par le Conseil le mois dernier de poursuivre les préparatifs pour qu'une force de maintien de la paix des Nations Unies prenne le relais de la force de l'Union africaine et mette fin au massacre insensé des civils au Darfour a été vivement critiquée par le Gouvernement soudanais et dénoncée comme étant une forme de néocolonialisme et une violation de ses droits souverains. Mais, je pose la question, de qui viole-t-on vraiment les droits ici? Plutôt que les droits du Gouvernement soudanais, je dirais que c'est le droit de la population du Darfour à recevoir une protection qui est violé. Il appartient à la communauté internationale

d'agir si un gouvernement faillit à son devoir de protéger. J'appelle le Gouvernement soudanais à œuvrer avec nous, et non contre nous, pour ce qui est de protéger la population du Darfour.

En Afghanistan, la situation en matière de sécurité continue d'être très préoccupante. L'engagement que nous avons pris, individuellement et collectivement, d'accompagner le peuple afghan sur la voie d'un avenir juste et prospère est mis à l'épreuve. Les seigneurs de la guerre, financés par le commerce de l'opium, menacent les droits démocratiques de la population. L'Organisation des Nations Unies doit continuer à appuyer le processus de transformation remarquable entrepris par le peuple afghan et son Gouvernement.

Nous souhaitons voir l'Organisation des Nations Unies assumer un rôle plus important en Iraq afin de contribuer à l'évolution pacifique et démocratique. Une condition sine qua non pour améliorer la situation est de créer de meilleures conditions de vie pour tous en Iraq. Inutile de dire qu'il est dans notre intérêt commun d'aider le peuple iraquien dans la lutte qu'il mène pour réformer et édifier son pays. Il ne doit pas être victime du sectarisme et du terrorisme. Si cela se produit, la région tout entière sera déstabilisée.

Le danger le plus grave associé à la mondialisation est la prolifération des armes de destruction massive. Le Conseil de sécurité a réagi à l'unisson pour déplorer le tir de plusieurs missiles le 4 juillet par la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons Pyongyang à reprendre les pourparlers à six pays.

L'Iran n'a pas répondu aux exigences du Conseil de sécurité. Nous appelons Téhéran à suspendre les activités d'enrichissement et à accepter d'entamer des négociations sur l'offre d'ensemble généreuse.

Les armes de destruction massive et le terrorisme constituent une association mortelle. Le terrorisme est déjà en soi une des principales menaces à la paix et à la stabilité internationales. Nous nous souvenons tous des tragédies qui ont eu lieu ici aux États-Unis il y a cinq ans, ainsi que des attaques terroristes à Londres, à Madrid, à Amman, à Bali, en Arabie saoudite, en Égypte et en Turquie. Je suis très heureux que l'Assemblée générale ait maintenant adopté la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288). Cela renouvelle l'espoir que nous avons de conclure également les négociations sur une convention générale cette année. J'appelle tous les États à essayer sérieusement d'aplanir les différences

qui existent entre eux en ce qui concerne cette convention très importante, afin que nous puissions lutter contre le fléau de notre temps, le terrorisme.

En sa qualité de Président du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, le Danemark œuvre au renforcement de la lutte internationale contre le terrorisme en améliorant la coopération entre le Conseil et les États Membres.

Permettez-moi de terminer ma déclaration en exprimant au Secrétaire général Kofi Annan les remerciements sincères du Danemark pour les efforts inlassables qu'il déploie en vue de promouvoir un monde plus juste, plus prospère et plus pacifique et pour la manière dont il a dirigé l'Organisation des Nations Unies. Pendant presque 10 ans, Kofi Annan a servi à un poste où les attentes en matière de prise de décisions ne s'accompagnent pas toujours des pouvoirs et des moyens nécessaires pour agir. Il a porté un lourd fardeau en des temps troublés et a même récemment entrepris de relever de nouveaux défis au Moyen-Orient et dans le monde. Il sera difficile de marcher sur ses pas. Souhaitons que son héritage reste intact et que les rochers qu'il a hissés au sommet de la montagne ne retombent pas à son pied.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yousef Bin Al-Alawi Bin Abdulla, Ministre d'État aux affaires étrangères de l'Oman.

M. Abdulla (Oman) (*parle en arabe*): C'est un grand plaisir pour moi, Madame, de vous féliciter chaleureusement, ainsi que votre pays, le Royaume de Bahreïn, à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. J'ai confiance dans le fait que votre vaste expérience assurera le succès des travaux de cette Assemblée. Je souhaite également rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Jan Eliasson, pour la manière dont il a conduit les travaux de la session précédente.

Je veux aussi remercier M. Kofi Annan, le Secrétaire général, des efforts qu'il a déployés en vue de doter cette Organisation des moyens dont elle a besoin pour réagir comme il se doit aux événements et aux défis mondiaux.

Cette session se réunit en des temps troublés, marqués par des changements importants. Malgré les succès enregistrés par les Nations Unies du fait de la création du Conseil des droits de l'homme, de la

Commission de consolidation de la paix et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, nous devons encore affronter des dangers et des défis nombreux. La situation dans les territoires palestiniens occupés reste très tendue en raison du comportement d'Israël, qui consiste notamment à tuer, à terroriser, à infliger des châtements collectifs et à démolir des maisons, entre autres pratiques contraires aux nobles objectifs du processus de paix. Certaines exigences et obligations doivent être respectées pour parvenir à un règlement pacifique entre Israël et les Palestiniens.

Par conséquent, nous appuyons l'appel lancé par la Ligue des États arabes en vue de confier l'ensemble du conflit israélo-arabe au Conseil de sécurité, de façon à trouver un règlement durable, global et pacifique. Cet appel réaffirme l'attachement des États arabes à la paix, comme option stratégique et comme base pour une coexistence pacifique entre les pays arabes et l'État d'Israël, telle qu'envisagée dans l'Initiative de paix arabe.

Le monde a récemment été témoin de l'invasion tragique du Liban par Israël, entraînant destruction et pertes énormes, tant humaines que matérielles. Nous affirmons notre appui au peuple frère du Liban dans cette crise brutale. Nous saluons l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1701 (2006), dont nous espérons qu'elle améliorera la sécurité et la stabilité dans la région. L'accueil positif qu'a reçu l'appel du Secrétaire général à une plus grande participation dans la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) montre clairement que la communauté internationale appuie le Liban.

Mon pays est profondément préoccupé par la détérioration de la sécurité et la violence interne en Iraq. Nous appelons toutes les parties en Iraq à donner priorité à leurs intérêts nationaux et à appuyer le Gouvernement national dans le cadre d'un programme politique de conciliation qui tiendrait compte des intérêts de tous les Iraquiens.

Nous nous réjouissons de la conclusion de l'Accord de paix d'Abuja entre le Gouvernement soudanais et les groupes rebelles, en espérant qu'il permettra d'éviter de nouvelles effusions de sang au sein du peuple frère du Soudan. Nous attendons avec intérêt de voir le Conseil de sécurité jouer un rôle positif et efficace au Soudan, en collaboration avec le Gouvernement soudanais.

Bien que le continent africain jouisse d'immenses ressources naturelles et humaines, il est toujours

handicapé par les conflits, les maladies contagieuses et la pauvreté. Si nous appuyons les efforts des gouvernements africains pour surmonter ces difficultés, nous appelons en même temps la communauté internationale à faire le maximum pour optimiser ces efforts.

L'environnement est le patrimoine commun de toute l'humanité. Le préserver est par conséquent un devoir qui incombe à tous les pays, et nous espérons que cette session sera l'occasion de mettre davantage l'accent sur les questions environnementales. Parce qu'il sait qu'il est important de trouver un équilibre entre développement et protection de l'environnement, mon pays a lancé une stratégie nationale visant à protéger l'environnement en incorporant des considérations environnementales à toutes les étapes de la planification.

Nous déployons des efforts concertés pour protéger notre environnement, nos eaux territoriales et nos espaces économiques de la pollution. Nous coopérons également avec un certain nombre d'organisations et d'instances nationales, régionales et internationales en vue de protéger nos ressources naturelles et d'empêcher leur dégradation.

On s'accorde à dire que la mondialisation a des effets bénéfiques. Toutefois, il apparaît que dans certains cas, elle va contre les intérêts des pays en développement. C'est pourquoi mon pays s'associe à l'appel lancé en faveur de la création d'un ordre commercial mondial qui soit non discriminatoire et multidisciplinaire. Un tel cadre aurait pour objectif de parvenir à un résultat équilibré dans les décisions du Cycle de négociations de Doha pour le développement. Nous espérons que les négociations en cours sur les questions de commerce multilatéral, en particulier celles qui ont trait à l'agriculture et au secteur tertiaire, aboutiront à une solution qui servira les intérêts et les droits de tous les États sur un pied d'égalité.

Nous souhaitons voir rapidement les institutions internationales à vocation financière, économique et commerciale jouer un rôle positif dans la tâche qui consiste à combler l'écart de croissance entre les pays développés et les pays en développement. Nous exhortons ces institutions à aider les pays en développement pour leur donner les moyens d'attirer des fonds d'investissement et d'exporter vers les marchés mondiaux sans restrictions ni mesures protectionnistes d'aucune sorte. À cet égard, nous nous réjouissons de ce que l'État frère du Qatar ait offert

d'accueillir la Conférence internationale sur le financement du développement en 2007.

Mon pays s'associe à l'appel lancé en faveur d'un réexamen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en vue d'en combler les lacunes et de garantir à tous les États parties le droit d'accéder à la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Si nous plaidons pour un Moyen-Orient sans armes de destruction massive, nous appelons aussi toutes les parties aux pourparlers en cours sur la question du nucléaire iranien à laisser la porte ouverte à la négociation, étant donné que le dialogue direct reste la meilleure manière de parvenir à un compromis acceptable sur des litiges en suspens.

Une stratégie internationale de lutte contre le terrorisme suppose, pour être efficace, qu'un équilibre soit trouvé entre les considérations de sécurité et le respect des conventions relatives aux droits de l'homme. Il n'y a rien de sage dans le fait de menacer la sécurité et la stabilité d'un État au motif de combattre le terrorisme, et il n'est pas juste de faire subir à des innocents des injustices ou des mauvais traitements sur la seule base de la suspicion.

Conscient que les êtres humains sont à la fois les acteurs et les bénéficiaires du développement, mon pays a élaboré des politiques visant à la réalisation personnelle des citoyens omanais et au développement de leur potentiel. Les programmes d'aide sociale aux individus présentant des besoins spécifiques sont un élément clé de la réhabilitation de ces groupes, pour qu'ils puissent prendre part à la société aux côtés des autres citoyens. En coopération avec l'Organisation internationale du Travail, mon pays a également adopté une stratégie de réadaptation axée sur les communautés locales.

Insistant sur la nature générale du processus de développement, mon pays a accordé une attention particulière au rôle des femmes en les encourageant à participer au développement. Nous avons présenté un projet de stratégie nationale pour la promotion de la femme, issu d'une coopération entre les organes gouvernementaux et les organisations de la société civile.

Le Sultanat d'Oman est fier des résultats qu'il a obtenus dans le domaine des soins aux enfants. Dans la mesure où l'enfance est essentielle pour assurer la viabilité des investissements effectués dans les ressources humaines, les enfants se voient accorder la priorité dans notre programme de développement

général. Notre comité national pour la protection et le bien-être de l'enfant a été établi par le décret royal n° 71 de 1997.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cela ne sera possible qu'avec des efforts concertés et la volonté politique des États Membres, qui permettront ainsi à l'Organisation de remplir sa mission et d'assumer ses responsabilités de la meilleure manière possible.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Frank-Walter Steinmeier, Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne.

M. Steinmeier (Allemagne) (*parle en allemand, texte en anglais fourni par la délégation*): Permettez-moi, Madame la Présidente, de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès. Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements au Président de la soixantième session de l'Assemblée générale pour son dévouement et lui souhaiter plein succès dans ses futures entreprises.

Les événements internationaux qui sont survenus au cours des 60 dernières années se reflètent de manière plus saisissante en Allemagne que dans pratiquement n'importe quel autre pays. Jusqu'en 1989, le mur et les barbelés qui parcouraient notre pays ont symbolisé la division de l'Europe et du reste du monde en deux blocs. Depuis, l'Allemagne est devenue l'incarnation du dépassement réussi de cette division.

Cette division tout comme son dépassement ont influencé notre vision du monde. Pendant 45 ans, la paix en Allemagne a résulté largement de l'amitié et de la protection politique et militaire de pays partenaires qui ont pris leur responsabilité au sérieux. Cette expérience a forgé la perception politique des Allemands. C'est pourquoi nous aussi, à notre tour, nous assumons aujourd'hui notre responsabilité, tant en Europe que dans d'autres régions du monde. Dans le cadre des Nations Unies, cela signifie que l'Allemagne réunifiée estime qu'elle a l'obligation de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'Organisation à instaurer un monde plus pacifique et plus équitable.

Des soldats et des personnels des forces de police allemandes participent à de nombreuses missions de paix qui sont soit dirigées, soit mandatées par l'ONU.

Dans les Balkans occidentaux, l'Allemagne a fourni le plus fort contingent de forces de maintien de la paix au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine. L'Allemagne joue un rôle de premier plan dans la reconstruction de l'Afghanistan. L'Allemagne dirige l'opération européenne en République démocratique du Congo et elle y appuie les premières élections libres organisées depuis 40 ans. L'Allemagne est présente au Soudan où elle apporte son soutien à la Mission des Nations Unies au Soudan. En ce moment même, des navires de la marine allemande se dirigent vers les côtes libanaises, où ils viendront renforcer la force de maintien de la paix des Nations Unies. L'Allemagne fournira 2 400 militaires à cette mission de paix.

L'Allemagne est favorable à une politique de dialogue et de conciliation pacifique des intérêts divergents. Nous sommes fermement convaincus que les conflits politiques ne peuvent être résolus par la force ou par des succès militaires. La paix est le résultat de l'établissement du dialogue politique, de l'instauration de liens économiques et de l'espoir tangible en un avenir meilleur que l'on peut susciter au sein de la population. Si les parties à un conflit ne sont pas en mesure de dépasser d'elles-mêmes les divisions politiques, la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations Unies, a le devoir d'apporter son aide. Tel est le principe directeur de notre politique étrangère.

En tant que Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne réunifiée, j'ai été profondément influencé par l'histoire allemande et européenne. Sur cette base, j'ai un mandat concret pour la politique étrangère allemande : nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher le monde de se diviser à nouveau en blocs hostiles. Les hommes politiques dans tous les pays ont une responsabilité à cet égard. Chacun peut, et je crois que chacun doit, apporter sa contribution. J'ai la ferme conviction que quiconque encourage l'antagonisme entre les peuples de différentes cultures et de différentes religions ne remplit pas sa responsabilité.

Nul ne saurait interpréter la participation de l'Allemagne et de ses partenaires dans les Balkans, en Afghanistan, au Soudan et au Liban comme une campagne mondiale agressive menée par l'Occident contre l'Islam. Dans un monde qui est plus interdépendant que jamais, nous n'avons nul besoin d'un mouvement d'exclusion ni de polarisation. Nous devons à l'inverse avoir le courage d'encourager la compréhension et d'entamer le dialogue.

Au Moyen-Orient, il est crucial que, dans le sillage de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité sur le Liban, nous saisissons la chance qui s'offre à nous d'encourager la compréhension. J'invite toutes les parties au conflit dans la région à agir de manière judicieuse. Ceux qui veulent que leurs enfants et leurs petits-enfants vivent dans la paix plutôt que dans la violence, dans la sécurité plutôt que dans la crainte, dans la prospérité plutôt que dans la pauvreté, doivent avoir le courage d'emprunter de nouvelles voies au lieu de cultiver uniquement les vieilles haines.

Les principes d'un règlement sont clairs : d'une part, le droit d'Israël à exister et, d'autre part, la création d'un État palestinien. Tels sont les éléments fondamentaux de la Feuille de route, à laquelle, j'en suis fermement convaincu, nous devons revenir. Toutefois, si nous voulons nous assurer un succès durable, nous devons tout mettre en œuvre pour inclure tous les intéressés, même si cela peut paraître une manière détournée d'atteindre notre objectif. C'est pourquoi, j'espère que nous réussirons à persuader la Syrie de prendre part à un dialogue constructif. Nous avons aussi besoin d'une participation plus forte de la communauté internationale, et en particulier du Quatuor sur le Moyen-Orient. Je me félicite d'ailleurs de la récente réunion tenue par le Quatuor.

En Afghanistan, la communauté internationale démontre que le principe de la responsabilité peut être mis en pratique de manière concrète. Après 23 années de guerre civile, les structures politiques sont désormais en train d'être mises en place. Des millions de réfugiés sont rentrés dans leur pays et, tout aussi important, les jeunes gens, y compris les fillettes, peuvent de nouveau aller à l'école. Toutefois, la production de drogues et la situation en matière de sécurité menacent les progrès accomplis, au moins dans certaines régions du pays. La communauté internationale ne peut pas accepter que les succès enregistrés jusqu'à présent soient anéantis.

Je suis très heureux de constater que la guerre appartient au passé pour les Balkans occidentaux également. L'engagement politique et militaire des Nations Unies, des États-Unis d'Amérique, de la Russie et de l'Union européenne a joué un rôle clef en la matière. Au Kosovo, il faut désormais veiller à ce que les deux parties au conflit assument sérieusement leurs responsabilités concernant la paix et la stabilité. Une solution au problème du statut du Kosovo, qui dure depuis de nombreuses années, n'a que trop tardé. L'Allemagne appuie sans réserve les efforts déployés

par l'Envoyé spécial des Nations Unies, le Président Martti Ahtisaari. Nous estimons qu'aucune stabilité n'est possible si seule la majorité de la population kosovare exprime sa volonté. Il convient d'assurer la protection de la minorité Serbe du Kosovo.

Il suffit de regarder une carte de l'Afrique pour comprendre l'importance que la paix et la stabilité revêtent pour le Soudan, le Congo et le continent africain dans son ensemble. L'instabilité et les conflits en Afrique ont des incidences directes sur l'Europe. C'est pour cette raison que l'Allemagne, elle aussi, appuie les efforts déployés par les Nations Unies pour résoudre le conflit dans les deux pays.

En dépit de la contribution efficace de la mission de maintien de la paix au Soudan, à savoir la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), à la mise en œuvre de l'accord de paix entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan, la paix au Darfour n'est toujours pas à portée de main. Ni le Gouvernement soudanais, ni les groupes rebelles ne peuvent être déchargés de leur responsabilité dans la catastrophe humanitaire qui frappe l'ouest du pays. Je suis néanmoins fermement convaincu qu'une solution durable au conflit ne pourra être trouvée que si nous travaillons avec, et non contre, eux.

Les Membres ne sont pas sans savoir que l'Allemagne recherche activement, aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne, avec l'appui des États-Unis d'Amérique, de la Russie et de la Chine, une solution à la crise liée au programme nucléaire de l'Iran. Je tiens à préciser clairement que personne ne souhaite priver l'Iran de son droit à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et que les efforts diplomatiques ne visent pas à isoler l'Iran. Au contraire, nous espérons que l'Iran deviendra un partenaire fiable et conscient de ses responsabilités dans la région en crise qu'est le Moyen-Orient. C'est pourquoi, le 6 juin, nous lui avons proposé un ensemble de mesures visant à mettre en place une coopération de grande ampleur. Cet ensemble de mesures comprend des propositions pour établir une relation plus étroite sur les plans diplomatique, économique et de la sécurité, et reconnaît expressément le droit de l'Iran à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Toutefois, la communauté internationale attend également de l'Iran coopération et transparence. S'il parvenait à prouver que les soupçons de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont

dépourvus de fondement et manifestait clairement son intention de ne consacrer son programme nucléaire qu'à des fins pacifiques, l'Iran ouvrirait la porte à un dénouement favorable au peuple iranien et à la région toute entière.

Il incombe maintenant au Gouvernement de Téhéran d'assumer ses responsabilités. Il faut du courage pour faire le choix de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient. J'invite l'Iran à mettre un terme à sa politique actuelle d'atermoiement et à prendre des mesures propres à inspirer la confiance afin que nous puissions nous tourner ensemble vers l'avenir et nous asseoir enfin à la table des négociations.

Il est urgent de résoudre la crise nucléaire avec l'Iran. Toutefois, la prolifération des armes nucléaires est un problème bien plus large. Nous devons agir maintenant pour lutter contre l'érosion du régime de non-prolifération. La prochaine tentative de mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne doit pas se solder par un échec.

Non seulement l'Iran mais aussi d'autres pays envisagent de mettre au point des techniques d'enrichissement. Nous devons élaborer des instruments capables d'empêcher que de tels risques ne se produisent.

En conséquence, j'appuie vivement, non seulement l'échange d'idées sur la multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire et le transfert de la responsabilité de l'enrichissement de l'uranium à la communauté internationale, mais aussi la concrétisation de ces idées. Je demande donc que des efforts plus importants soient déployés pour trouver des solutions en coopération avec l'AIEA.

Les conflits au Moyen-Orient, en Afghanistan, dans les Balkans occidentaux, au Soudan et le différend avec l'Iran, ainsi que la lutte contre le terrorisme international, ont un seul point commun : aucun d'entre eux n'est le signe d'une quelconque hostilité de l'Occident à l'égard de l'Islam. Ces conflits ne témoignent pas non plus d'un choc des civilisations. Il s'agit plutôt de conflits dont la nature très différente implique des intérêts différents.

Je pense qu'une seule chose les réunit, quoique sous des aspects très différents : chacun de ces conflits ne peut être résolu que par la volonté et la capacité d'engager le dialogue, car seul le dialogue permet à chaque partie concernée de s'impliquer, de s'engager et

de faire face à ses responsabilités pour résoudre ces conflits. Toutefois, une politique de coopération et de dialogue ne donne pas nécessairement lieu à des négociations. Les parties désireuses d'engager un dialogue doivent respecter un certain nombre de conditions élémentaires. Elles doivent notamment être prêtes à concilier leurs intérêts de manière pacifique, c'est-à-dire renoncer à la violence et respecter la position de l'autre partie, tout en adoptant elles-mêmes une position cohérente et crédible. À défaut, aucun dialogue fructueux ne pourra être amorcé.

Je suis fermement convaincu qu'un dialogue qui transcenderait les frontières culturelles pourrait aboutir car, malgré toutes nos différences, nous vivons dans le même monde. Les différentes cultures du monde ont plus en commun que ce que certains agitateurs politiques veulent nous faire croire. Partout, les gens aspirent aux mêmes droits fondamentaux : ils souhaitent vivre en paix, en sécurité, délivrés de la pauvreté. Ils veulent de bons systèmes de santé et de bonnes écoles pour leurs enfants. Aucun gouvernement digne de ce nom ne voudrait refuser ces droits à son peuple – aucun ne devrait d'ailleurs pouvoir essayer de le faire.

L'ONU et ses organismes et programmes symbolisent cette vision, laquelle les rend indispensables. Je suis convaincu que nous aurons plus que jamais besoin de l'ONU dans les prochaines décennies. Le nombre et l'ampleur des crises qui frappent le monde ne cessent de s'accroître. Ce phénomène pourrait donner un second souffle à l'ONU, même dans les pays qui font parfois preuve de scepticisme à l'égard de cette Organisation mondiale.

L'efficacité de l'ONU, sa capacité d'agir et la confiance qu'elle inspire en tant que principale Organisation multilatérale de la communauté internationale sont intimement liées. N'importe qui peut comprendre à quel point des structures transparentes et des institutions efficaces sont nécessaires pour l'ONU. La proposition de réforme, c'est-à-dire celle de l'Organisation dans son ensemble et non pas exclusivement du Conseil de sécurité, ne doit donc pas simplement rester à l'ordre du jour, mais doit se traduire dans les faits. Nous voyons croître les attentes suscitées par l'ONU. Cela est particulièrement urgent dans le cadre de l'examen des mandats et de la réforme financière et de la gestion. L'Allemagne s'engage à appuyer cet effort car nous devons réformer l'ONU si les membres de la communauté internationale souhaitent rester efficaces. Nous le devons non

seulement à l'ONU mais avant tout au peuple au nom duquel nous assumons ensemble des responsabilités.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Rita Kieber-Beck, Ministre des affaires étrangères du Liechtenstein.

M^{me} Kieber-Beck (Liechtenstein) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je voudrais d'abord exprimer ma satisfaction de vous voir présider l'Assemblée générale. Il est clair que votre élection plaide en faveur d'une participation croissante des femmes du monde entier aux processus décisionnels. Nous sommes impressionnés par l'œuvre remarquable que vous avez accomplie, en particulier dans le domaine des droits des femmes, et nous vous aiderons de notre mieux à vous acquitter de votre tâche difficile.

Nous pouvons nous enorgueillir des nombreuses réalisations accomplies au cours de la dernière session, essentiellement la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de la consolidation de la paix. Ils représentent des progrès institutionnels importants qui nous donnent l'occasion d'agir différemment et mieux. Toutefois, ils ne garantissent pas automatiquement le résultat que nous avions escompté lorsque nous avons décidé que de nouvelles institutions étaient nécessaires. Aucun changement structurel, aussi habilement mené soit-il, ne peut en soi apporter des changements de fond. Dans le domaine des droits de l'homme en particulier, nous devons redoubler d'efforts afin de susciter le nouveau discours international indispensable qui se fonde sur la coopération et la mise en œuvre équilibrée des normes internationales. Seul un nouveau partenariat dans le domaine des droits de l'homme, fort de la pleine participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé, pourra garantir que les peuples du monde jouissent de tous les droits de l'homme auxquels ils peuvent prétendre. Ce n'est que grâce à un nouveau partenariat de ce type que nous pourrions passer rapidement au stade de la mise en œuvre.

L'une des grandes questions que nous n'avons pas résolues après le Sommet mondial de septembre 2005 concerne la réforme du Conseil de sécurité. Nous pensons encore une fois que des changements structurels sont nécessaires mais ne suffisent pas en soi. D'une part, il convient de donner au Conseil une nouvelle structure et une composition différente afin qu'il reste crédible aux yeux de la communauté internationale. Il doit donner une meilleure image des

réalités géopolitiques du XXI^e siècle, qui sont fondamentalement différentes de celles qui prévalaient au moment de la création de l'Organisation. Mais nous devons également traiter de la nécessité toute aussi urgente d'améliorer la manière dont le Conseil s'acquitte de ses travaux quotidiens.

Nous avons à maintes reprises constaté que le Conseil n'était pas à la hauteur de son mandat, tel qu'il est inscrit dans la Charte, à savoir qu'il doit agir au nom de l'ensemble des États Membres de l'Organisation. Une meilleure représentation des vues de la majorité des membres est donc essentielle si l'on veut assurer son efficacité et sa crédibilité, en particulier grâce à une plus grande participation des non membres du Conseil ayant un intérêt particulier, ou une compétence particulière, sur un domaine donné. Nous avons la satisfaction de constater que le Conseil a pris une mesure dans la bonne direction à cet égard, et nous demeurons résolus à l'aider à améliorer ses méthodes de travail.

Les méthodes de travail et l'élargissement de la composition du Conseil sont des éléments qui sont de toute évidence complémentaires de la réforme du Conseil de sécurité. Il semble que, après une pause de plus d'un an, il est temps d'essayer de nouveau d'élargir la composition du Conseil, en adoptant de préférence une approche plus mesurée qui prenne en compte l'expérience acquise en 2005.

À l'instar de nombreux autres orateurs qui m'ont précédés, je voudrais saluer le Secrétaire général Kofi Annan à propos de l'œuvre exemplaire qu'il a accomplie aux commandes de l'Organisation. Un élément clef de son legs est la priorité qu'il a accordée à la primauté du droit. Nous convenons que la force principale de l'ONU est son ferme enracinement dans le droit international, son palmarès dans le domaine de la promotion du droit international, et la légitimité unique que l'Organisation peut apporter dans la prise de décisions. À l'heure de la mondialisation, alors que des acteurs non étatiques jouent un rôle de plus en plus important, des règles claires, qui s'appliquent équitablement à chacun, de manière transparente, sont nécessaires.

Toutefois, nous n'avons pas encore vu l'avènement d'une ère marquée par la primauté du droit conformément aux vœux du Secrétaire général. Nous notons, au contraire, une érosion dangereuse du droit international, en particulier du droit humanitaire international, et nous devons trouver d'urgence des

moyens d'inscrire la question de la primauté du droit en tête de l'ordre du jour de l'Organisation. Nous œuvrerons avec d'autres pour veiller à ce que l'Assemblée générale réalise des progrès concrets sur cette question au cours de la présente session.

On observe des tendances négatives concernant le respect du droit international mais nous avons réalisé certains progrès importants, en particulier dans le domaine de la justice internationale. Tout le monde comprend désormais qu'il ne saurait y avoir d'impunité en cas de crimes internationaux et que leurs auteurs ne sont pas à l'abri de poursuites. C'est une évolution historique qui s'est concrétisée par la création de la Cour pénale internationale. La Cour est maintenant saisie de trois dossiers, l'un d'entre eux lui ayant été renvoyé par le Conseil de sécurité, et plus de 100 États sont devenus parties au Statut de Rome. Ce vigoureux élan ne pourra être maintenu que si les États et, en fait, notre Organisation apportent leur soutien actif à une institution judiciaire qui s'appuie pleinement sur cette coopération pour collecter des éléments de preuve et arrêter les coupables. Ce qui importe plus encore, c'est que nous devons prendre conscience du fait que la paix et la justice sont, à terme, des concepts complémentaires, et nous devons défendre le principe selon lequel il ne saurait y avoir d'amnistie pour les crimes les plus graves au titre du droit international.

La lutte internationale contre le terrorisme pose une difficulté particulièrement épineuse dans le domaine de la primauté du droit. Premièrement, nous devons compléter le cadre juridique international existant en adoptant une convention générale contre le terrorisme. Nous avons présenté nos idées à cet égard, et nous espérons qu'elles pourront aider à trouver un accord trop longtemps différé. Deuxièmement, il faut dire clairement que la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Les droits de l'homme sont au cœur même du système de valeurs de la communauté internationale, comme nous l'avons tous reconnu au Sommet l'an dernier. Les bafouer au nom de la lutte contre le terrorisme ferait le jeu des terroristes qui luttent contre ce système avec un zèle fanatique. Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'ONU, et le Conseil de sécurité en particulier, doivent diriger en donnant l'exemple et en respectant la procédure régulière et des droits de la personne.

Lorsque j'ai pris la parole dans cette salle l'an dernier, j'ai fait une évaluation mitigée des conclusions

du Sommet mondial. D'une part, j'ai exprimé ma déception s'agissant de certains aspects de la réforme de l'ONU qui étaient vagues voire inexistantes, mais je m'étais cependant chaleureusement félicité des progrès véritables qui avaient été enregistrés. La reconnaissance de la responsabilité de protéger avait constitué l'un de ces progrès; en effet, cela représentait un véritable jalon dans le Document final. Aujourd'hui, nous devons reconnaître que l'engagement pris par la communauté internationale au Sommet mondial n'a pas été suivi de mesures concrètes.

La situation au Darfour, quelle que soit la définition que l'on donne du crime en question, relève clairement de la responsabilité de protéger, et pourtant nous n'avons toujours pas vu mettre en œuvre les mesures nécessaires par rapport à l'engagement commun que nous avons pris de protéger les populations civiles.

L'ONU, malgré ses lacunes, demeure la seule Organisation de portée mondiale, et elle est on ne saurait mieux placée pour traiter les problèmes complexes que connaît le monde aujourd'hui. Toutefois, elle ne sera en mesure de s'acquitter de ce rôle que si nous rétablissons l'équilibre institutionnel au sein du système. En particulier, l'Assemblée générale doit réaffirmer son rôle en tant qu'organe directeur central et doit travailler sur un pied d'égalité avec le Conseil de sécurité.

Les sujets les plus saillants pour l'Organisation dans les prochaines semaines sont clairs : la situation au Darfour, le Moyen-Orient, le programme nucléaire iranien et la nomination du nouveau Secrétaire général. Toutes ces questions sont traitées au sein du Conseil de sécurité, tandis que l'Assemblée générale ne joue au mieux qu'un rôle secondaire. L'Assemblée doit par conséquent se pencher en parallèle, et réaliser des progrès, sur le programme de développement sous tous ses aspects, la cohérence à l'échelle du système, le désarmement, la réforme du Conseil de sécurité et d'autres sujets prioritaires de l'activité de l'Organisation. Une meilleure répartition des tâches entre les deux plus importants organes rendra l'Organisation dans son ensemble plus efficace et plus efficiente. Il est donc dans l'intérêt commun de tous les États de faire de l'Assemblée générale l'organe directeur central que prévoyait à l'origine ses pères fondateurs.

La séance est levée à 13 h 20.